

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVI — No 18 Montréal, 2 juillet 1975

Assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de bois du Québec

**D'accord pour examiner le projet d'une Régie forestière
la FPBQ préfère améliorer l'actuelle loi des marchés**

page 4



Photo Agriculture Canada

Situation de l'agriculture saisonnière

Les cultures sont en avance cette année au Québec. La production du lait enregistre une augmentation considérable tandis que la production bovine connaît toujours des difficultés. Dans le secteur du porc, la situation est stable et les prix demeurent bons. La sécheresse de mai et les pluies de juin ont cependant nui à certains producteurs comme ceux de la laitue et de la betterave à sucre et retardé les semences dans certaines zones comme celles de Charlevoix et de la Côte du Sud.

On coupe déjà le foin dans le Sud du Québec. Partout ailleurs on compte le faire plus tôt que d'habitude. La récolte s'annonce très bonne et la qualité excellente. Dans l'ensemble toutes les cultures sont en avance quoiqu'au nord de Québec certains agriculteurs n'ont

pas réussi à semer à cause de la neige qui a fondu tardivement faute de pluie en mai mais également par la suite à cause du temps pluvieux du début de juin.

Ce cycle météorologique a par ailleurs favorisé la prolifération des mauvaises herbes et nuit d'autant à certaines productions telles la laitue et la betterave à sucre. Au total, les prévisions concernant les cultures demeurent cependant optimistes, même si on s'attend à des résultats moins intéressants que pour le foin.

La production du lait est très au-dessus de la normale. Il y a là un résultat indirect des prix dépressifs du marché de la viande bovine. Ne pouvant toucher leurs prix de production, les producteurs ont préféré garder leurs animaux qui demeurent ainsi en production. D'autre part, les veaux (moins nombreux) sont sévèrement de la naissance. En conséquence, le pourcentage de gras fluctue normalement à la baisse mais le volume de lait traduit des excédents assez considérables par rapport à la même période des années passées. La qualité des pâturages explique aussi cette hausse marquée de la production laitière. Enfin, certains producteurs de bovins sont revenus à la production laitière devant la situation désastreuse des marchés de la viande.

Dans un tout autre secteur, les forestiers, notamment ceux de Québec Sud, constatent la présence de la tordeuse d'épinette. Les forêts sont dévastées et ils craignent de perdre leurs arbres. Une épidémie de chenilles attaque également le mil dans la région d'Abitibi-Témiscamingue.

De nouveaux producteurs de porcs ont fait leur apparition dans certaines régions. Les placements ont augmenté et les prix demeurent bons. On qualifie le marché de stable.

rière à 113%. M. Gilbert Rohde attribue cette évolution à la présence de ceux qui cherchent à réduire leur impôt en profitant des déductions fiscales agricoles. Selon lui, la loi adoptée en 1969 pour contrecarrer cette tendance est inefficace.

Moins de porcs au Canada

La population porcine au Canada en avril dernier était de 20% inférieure à ce qu'elle était un an plus tôt. La baisse fut de 31% dans l'Ouest et de 9% dans l'Est. Les porcs de marché de moins de trois mois ont régressé de 11% au total (26% dans l'Ouest) tandis que les porcs de marché de plus de trois mois diminuaient de 26%. Les mise-bas du printemps chutèrent de 11%; celle de l'été de 2%. La production américaine a été réduite de 7%.

Ah! ces Ontariens

Les Ontariens ont trouvé un moyen de favoriser leurs producteurs de pommes de terre. Ils profitent de la double juridiction fédérale-provinciale sur la commercialisation des produits agricoles. Les pommes de terre qu'ils "importent" des autres provinces sont soumises aux normes fédérales qui ne tolèrent que 5% de petites pommes de terre dans un emballage. Celles qu'ils produisent sont soumises aux normes provinciales qui elles acceptent jusqu'à 25% de petites pommes de terre. Ainsi, le producteur ontarien peut vendre 20% de plus de ses petites pommes de terre sur le marché de détail de sa province que ne peuvent le faire ses concurrents des autres provinces. Moins de perte, plus d'argent. Il fallait y penser.

Le dollar vaut 55 cents

L'indice des prix à la consommation en mai a dépassé le cap de l'indice 180, ce qui signifie que le dollar de 1961 ne vaut plus que 55 cents. Plus précisément, il se situe à 181.3 à cause surtout de la progression de 1.1% du prix des aliments, notamment les fruits et légumes frais et la viande. Au total de mai 1974 à mai 1975, les aliments ont augmenté de 11% comparativement à 10.1% pour l'ensemble des prix à la consommation. Les tabacs et les alcools ont subi la plus forte poussée avec un taux de 13.2% alors que les vêtements n'étaient en hausse que de 6%.

Hausse des contingents de fromages importés

Le ministère canadien de l'Industrie et du Commerce a porté à 50 millions de livres les contingents d'importation de fromage. Il s'agit d'une hausse de 2,000,000 de livres par rapport à l'an-

cienn quota. En outre, contrairement à la norme précédente, les mesures de contrôle ne font aucune distinction selon les catégories et les destinations.

Le Dr Rolland Poirier à l'ACDI

Le Dr Rolland P. Poirier vient d'accéder à la vice-présidence de l'Agence canadienne de développement international, présidée par M. Paul Gérin-Lajoie. Il était auparavant sous-ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa depuis 1967, après avoir été le premier doyen de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

Les caisses d'établissement

Les douze caisses d'établissement du Québec ont maintenant un actif global de \$150 millions et comptent atteindre le chiffre de \$400 millions d'ici 1980. Elles comptent en particulier développer le secteur du courtage immobilier. Elles visent un montant de \$80 millions et du travail pour 125 conseillers en établissement.

Le lait en poudre

Les détaillants se plaignent depuis l'automne dernier de ne pas réaliser une marge de profit suffisante sur le lait en poudre lorsqu'ils le vendent au prix prévu par la subvention fédérale au consommateur. Ils ont obtenu l'appui de la présidente de la Commission de surveillance du prix des aliments, qui craint que cette situation ne conduise les épiceries à retirer ce produit de leurs comptoirs. Mme Plumptre déplore le fait que de telles subventions aux consommateurs soient administrées par le ministère de l'Agriculture.

Du fumier québécois pour le Sahara

Les Arabes n'aiment pas voir leurs pétroliers revenir à vide. Comme ils comptent fertiliser les sables du désert, ils ont commencé à importer massivement du fumier des États-Unis en profitant de leur super-pétroliers. Le Québec s'intéresse à ces transactions qui rapportent cinq cents le gallon au cours mondial. Il aimerait commercialiser le fumier de volaille et de porc. Mais ce dernier en particulier dégage des émanations importantes de méthane lorsqu'il est entreposé massivement pour de longues périodes comme celle d'une traversée vers le Golfe Persique. L'entreprise Sales Export a cependant mis au point un moyen efficace de neutraliser cet effet qu'elle a fait breveter. Le ministère de l'Agriculture cherche donc à intéresser la Sales Export au fumier québécois. Quant au fumier de vache, on estime qu'il est trop précieux pour notre agriculture pour qu'on se paye le luxe de l'exporter.

Décès de M. Sylvio Côté



M. Sylvio CÔTÉ

M. Sylvio Côté, de Cacouna, est décédé subitement le 22 juin. Militant de la première heure dans le milieu du syndicalisme agricole québécois, il demeurait encore actif à 73 ans comme administrateur de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Figure bien connue au niveau provincial pour avoir occupé le poste de vice-président fondateur (1966-67) puis celui d'administrateur de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, M. Côté est également un ancien administrateur des syndicats régionaux de producteurs de bois et de pommes de terre de Rimouski, en plus de s'être mêlé à de nombreuses organisations et activités.

Outre son épouse, le septuagénaire laisse pour pleurer sa perte sept enfants. Nos sympathies à la famille éplorée.

La semaine agricole
Un + un égalent 7

La spéculation aux États-Unis

\$610,000, tel est le montant d'investissement nécessaire aux États-Unis pour assurer le fonctionnement d'une ferme donnant du travail à un homme ou deux. En citant cette donnée d'une étude du département de l'agriculture américain, le président des Farmers Union du Wisconsin a souligné que la valeur des investissements sur la ferme avait grimpé de 73% au cours des cinq dernières années pour passer de \$232 l'acre à \$401. Au cours de la dernière décennie, cette progression fut supé-



Mme Yolande Rouillard, dont la photo apparaît ci-dessus, est l'agent autorisé pour la vente d'abonnements à LA TERRE DE CHEZ NOUS, dans la région d'Abitibi-est et ouest ainsi que la région du Témiscamingue. Nous espérons qu'elle recevra un accueil favorable et qu'on voudra bien profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS.



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-8141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDoux

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

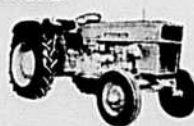
Pour une meilleure traction



12 mois par année, ce sont les tracteurs

UNIVERSAL

maintenant disponibles
au prix d'un
tracteur ordinaire
de même puissance



- Moteur diesel
- Servo direction
- Transmission synchronisée
- 12 vitesses avant, 3 arrière, série 550
- 9 vitesses avant, 3 arrière, série 445
- Prise de force 540 et synchronisée avec roue
- Attache 3-points et barre de tire
- Barrage du différentiel

Pour plus d'information concernant nos tracteurs Universal,
découpez et postez ce coupon aujourd'hui même.

ASCOT EQUIPMENT INC. Louisa Payeur, dir. gén.

IMPORTATEUR ET DISTRIBUTEUR

ASCOT CORNER, Sherbrooke, Qué. Tél.: (819) 569-7483

Nom _____

Adresse _____

Rang _____

Tél.: _____

Des plans d'allocation pour éviter les coûteux et inutiles surplus de bois

La mévente de plus de 300,000 cordes de bois provenant de la forêt privée compromet la bonne marche du programme d'exécution des travaux par les unités d'aménagement et met en relief l'urgence d'élaborer des plans d'allocation des bois commercialisés au Québec.

Bien des facteurs ont concouru à rendre aussi précaire l'actuelle situation. Il serait sans doute futile de tenter d'établir qui a tort et qui a raison dans cette histoire dont le scénario est classique et partant, bien connu. Les fluctuations périodiques de l'offre et de la demande ces dernières années rendent évidente la nécessité d'un solide coup de barre pour redresser le secteur de la commercialisation du bois.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, n'a pas cherché à minimiser le problème devant l'assemblée générale de la Fédération des producteurs de bois, la semaine dernière: "Nous ne sommes pas intéressés à gaspiller temps et argent dans des programmes d'aménagement pour ensuite laisser pourrir le bois", devait-il commenter en substance. Cette réflexion de M. Drummond favorise un examen plus approfondi et susceptible de mettre de l'avant les correctifs nécessaires.

Bien sûr, il faudra à court terme de nouveaux pourparlers avec les compagnies papetières pour les inciter à respecter leurs engagements initiaux en dépit d'une conjoncture économique qui s'avère sans aucun doute défavorable.

À plus long terme, il serait utopique de prétendre que l'on puisse corriger le problème sur une base permanente sans songer à des mesures qui tiendraient compte à la fois d'une meilleure planification des programmes de mise en marché, par le biais

de plans d'allocation, en même temps qu'on voudra bien consentir à des contrôles plus étanches de la production.

Le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec M. Henri-Paul Gagnon a cerné le problème dans son message aux délégués en affirmant que la meilleure garantie pour que les propriétaires de boisés privés puissent s'assurer d'un marché régulier à des conditions acceptables serait que ceux-ci disposent de mécanismes appropriés. Entre autres mesures, il faudrait que les plans conjoints soient dotés de pouvoirs coercitifs pour rendre plus efficaces les contrôles des volumes de production. On peut présumer ainsi que les "pilleurs de lots" verraient leur commerce sérieusement compromis puisque les volumes qu'ils commercialisent seraient contingentés. Déjà, on peut dire que là où ils existent, les règlements d'exclusivité constituent des mesures coercitives mais cela demeure insuffisant.

Les syndicats et offices de producteurs ont la responsabilité de suivre de près l'évolution de la situation du marché et doivent tenter d'en arriver à des ententes avec les compagnies sans avoir à recourir à une intervention du MTF, comme le signale un récent document de la FPBQ. Des efforts évidents ont été faits dans ce sens ces dernières semaines alors que les producteurs ont répondu positivement à l'invitation de leurs mandataires afin de suspendre toute production de feuillus et dans plusieurs cas de résineux. Mais pour être vraiment efficaces, telles mesures doivent s'inscrire dans le cadre d'un programme permanent de contrôle des approvisionnements, et non pas constituer des solutions de dernier

recours quand les surplus atteignent des proportions dramatiques.

Le ministère des Terres et Forêts devrait de son côté reconnaître que le bois provenant de la forêt privée a priorité sur celui de la forêt publique. L'État ne peut être le concurrent des producteurs de bois; il est tenu d'utiliser les forêts de la Couronne comme complément. En d'autres termes, le MTF devrait s'efforcer d'obtenir une estimation réaliste des besoins de chaque usine, estimation qui servirait ensuite de base à une franche discussion avec les délégués des producteurs. Connaissant ces besoins, l'État devrait s'assurer que le bois de la forêt privée — incluant le bois produit par les unités d'aménagement — dispose d'un débouché avant d'accorder des permis de coupe aux compagnies sur les forêts publiques. Une telle proposition est d'ailleurs contenue dans un mémoire soumis récemment au ministère par la FPBQ.

Les producteurs sont convaincus de la nécessité de mettre en place des plans d'allocation. Ils ont du reste adopté une résolution en ce sens à leur réunion de la semaine dernière. À la lumière de statistiques pré-établies, fondées sur les prévisions auxquelles on a fait référence plus haut, le MTF serait ensuite appelé à établir en collaboration avec les parties un plan d'allocation des bois qui tienne compte de tous les facteurs reliés à l'approvisionnement d'une usine donnée. Cette condition n'est peut-être pas l'unique moyen d'assurer l'élan et le dynamisme nécessaires aux unités d'aménagement et à la forêt privée en général, mais elle demeure essentielle à un sain équilibre économique.

Pierre COURTEAU

Les producteurs de porcs du Québec vont-ils se réveiller à temps?

Alors que les prix du porc atteignent leur sommet la semaine dernière avec quelque 70 cts la livre, est-il possible que les producteurs québécois se soient encore une fois laissés prendre à ce jeu de variations de prix. Trop facile. Bien sûr, certains d'entre eux seront tentés de se taper "la bedaine" en croyant leurs problèmes réglés. S'ils pouvaient pourtant analyser la situation à plus long terme, avec un bref retour en arrière, ils constateraient vite qu'il y a à peine un an, les abattements de porcs étant très élevés, les prix étaient à leur plus bas niveau: soit 42 cts à peine. C'est alors que les ventes se sont mises à diminuer et les prix ont monté pour atteindre le sommet actuel.

Ce phénomène démontre bien comme le disait lui-même le ministre fédéral de l'Agriculture E. Whelan dans une mise en garde lancée récemment aux producteurs de porcs que la situation est loin d'être en bonne posture dans cette production, puisqu'elle demeure beaucoup trop instable avec

les hausses et les baisses les plus marquées. Selon lui, malgré certaines politiques temporaires de soutien des prix, cette production est loin d'être organisée pour approvisionner le marché ou les consommateurs de façon soutenue et à des prix raisonnables. Elle ne peut permettre non plus dans de telles conditions d'exploiter des marchés d'exportation à long terme.

Les dernières statistiques révèlent une diminution sensible de la population mondiale de porcs cette année. Au premier abord, un pays comme le nôtre qui s'autosuffit presque et surtout notre province qui produit selon ses besoins en ce domaine devraient être en posture idéale. Pourtant le Canada, dans ses échanges avec les États-Unis est en perte cette année de quelque 34 millions de livres. Le Québec pour sa part, dans un contexte idéal d'offre et de demande entre chaque province continue encore en 1975 d'obtenir environ 2 cts de moins que l'Ontario. Ce sont là les effets d'un groupe de pro-

ducteurs qui ne savent pas s'organiser à temps et qui laissent les autres se servir avant eux et à nos frais.

Quand les producteurs comprendront-ils qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur l'organisme de mise en marché qu'ils se donneront pour aller chercher le maximum de prix qui devrait leur revenir, surtout dans de telles périodes où la demande est à son meilleur ainsi que plus tard où les prix tomberont à nouveau, afin d'éviter d'être à la merci de tout le monde.

En 1975, le Québec a su maintenir sa production et ses ventes, tandis que les autres provinces ont subi de fortes diminutions particulièrement dans les Prairies. Pour une première fois où nous sommes dans une position favorable quant à la production, il serait logique qu'on le soit aussi quant aux prix et pourtant, la différence de prix se maintient sans cesse en dessous de celle de nos voisins. Comment accepter en plus que l'on n'ait jamais de prix

sortis officiellement à chaque semaine avant ceux de l'Ontario. Avant d'accepter au niveau du producteur tous les contrecoups du marché et de l'inflation par des variations de prix aux producteurs, s'est-on questionné sérieusement sur l'efficacité et les coûts de notre système actuel de commercialisation, de ramassage et de transformation.

Quand pourrions-nous enfin admettre l'illogisme créé du fait que le Québec est la seule parmi les principales provinces productrices à n'avoir pas su se donner un système ordonné de mise en marché? Les producteurs du Québec comprendront-ils à temps l'urgence d'agir collectivement pour se donner un système de vente adéquat afin de mieux stabiliser le marché pour récupérer au moins ce qui devrait leur revenir, en plus de jouer plus sainement le jeu de l'offre et de la demande, tout en favorisant l'unité d'action et de représentation?

Le syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud



Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, répondant aux questions des délégués de la Fédération des producteurs de bois du Québec. Au centre, M. Henri-Paul Gagnon, président réélu de la FPBQ, et à droite, le représentant et vice-président général de la Confédération de l'UPA, M. Armand Guérard.



L'un des ateliers de travail présidé par M. Wells Coates, dont le mandat était d'examiner les structures de mise en marché dans le secteur de la forêt privée.



M. Jean Bernier, à l'extrême droite, dirigeait un autre atelier de travail. En plus des structures de mise en marché, cet atelier s'est penché comme les quatre autres sur un second sujet, à savoir l'élaboration d'un plan directeur des programmes d'aménagement des forêts privées.



Une partie des délégués et participants à la 5e assemblée annuelle de la FPBQ en séance plénière.

D'accord pour examiner le projet d'une régie forestière, la FPBQ préfère améliorer l'actuelle loi des marchés

La Fédération des producteurs de bois du Québec ne décline pas l'invitation qui lui est faite par le ministère des Terres et Forêts d'examiner les différents aspects d'une éventuelle Régie des produits forestiers. Elle examinera volontiers le contenu d'un tel projet dès que le MTF consentira à en dévoiler les grandes lignes bien que les propriétaires de boisés privés précisent qu'ils sont plus naturellement enclins à renforcer ou à modifier certains pouvoirs contenus dans la Loi des marchés agricoles pour atteindre leurs objectifs. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire comme l'a précisé dans son allocution le président de la FPBQ, M. Henri-Paul Gagnon, de créer une structure parallèle (Régie forestière) dont la seule différence essentielle (avec la Régie des marchés agricoles) serait qu'elle émane d'un ministère autre que celui dont elle procède actuellement.

par Pierre COURTEAU

Certains dirigeants et observateurs n'ont pas dissimulé leur déception suite au dialogue du ministre Kevin Drummond avec les participants à la 5e assemblée générale annuelle de la Fédération, la semaine dernière, à Chicoutimi. D'aucuns auraient souhaité que M. Drummond élabore sur le contenu du projet de Loi qu'il entend déposer l'automne prochain à l'Assemblée nationale. Cette Régie des produits forestiers s'inscrirait dans une politique globale d'aménagement des forêts.

À plusieurs reprises, tant lors des ateliers de travail qu'en réunion plénière, les délégués des producteurs ont déploré l'absence de pouvoirs et de personnel de la Régie des marchés agricoles du Québec en ce qui concerne le secteur forestier. Entre autres lacunes, on constate la lenteur extrême des décisions de la RMA. "Nous ne pouvons plus accepter après plus de quinze ans d'efforts que quelques gros propriétaires imposent leur vue à la majorité des producteurs. S'il faut augmenter ou modifier certains pouvoirs contenus dans la Loi pour atteindre les objectifs visés, il faut le faire", devait par ailleurs préciser le président Gagnon. Les producteurs actuellement aux prises avec d'énormes quantités de bois invendu réclament notamment une modification à la Loi des marchés agricoles qui autoriserait la RMA à arbitrer les quantités de bois vendues aux usines de pâtes et papiers.

Orientation précise

Jusqu'à maintenant, on s'était contenté de termes évasifs pour définir l'orientation des structures de mise en marché de la forêt privée au Québec. Une résolution adoptée à l'issue de l'assemblée de deux jours de Chicoutimi réclame une prochaine rencontre avec le ministre de l'Agriculture pour le convaincre de l'urgence nécessaire de consentir tout le budget nécessaire à la RMA pour qu'elle puisse s'acquitter efficacement de sa tâche au chapitre des boisés privés. On profitera de l'occasion pour réitérer la demande d'un changement de statut du producteur de bois pour que tous ceux qui se consacrent exclusivement à l'exploitation forestière puissent également être ouverts par la Loi 64, de même que pour accorder certains pouvoirs additionnels à la Régie des marchés agricoles. En outre, on préconise la mise en place d'un tribunal spécialisé qui accélérerait l'audition des causes ayant trait à la commercialisation de l'ensemble des produits agricoles et notamment ceux de la forêt.

L'UPA et la Fédération devront par ailleurs rencontrer le ministre des Terres et Forêts pour le convaincre de

mettre en place les mécanismes requis pour assurer que le bois provenant de la forêt privée soit considéré comme source d'approvisionnement prioritaire des usines, mécanismes à partir desquels la RMA serait ensuite appelée à trancher les différends.

NDLR—Un compte-rendu complémentaire de l'assemblée annuelle de la FPBQ de même que des nouvelles sur les activités de la Fédération seront publiés au cours des prochaines semaines dans la TCN.

La Loi sur le crédit forestier franchit la troisième lecture

La Loi 11 sur le crédit forestier a franchi le cap de la troisième lecture à l'Assemblée nationale. Cette législation, on le sait, permet au gouvernement d'établir des facilités de crédit principalement pour la mise en valeur des forêts privées.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a précisé mercredi dernier à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de bois qu'une période de quatre à cinq mois serait sans doute nécessaire pour mettre en place les mécanismes requis pour l'application de la Loi 11. M. Drummond espère que la période de rodage sera terminée au début de la prochaine année financière 1976-77 du gouvernement soit au début d'avril 1976. L'Office du crédit agricole, de qui relève l'administration des prêts, disposerait alors des fonds nécessaires pour rencontrer la demande des producteurs.

Amendements

Quelques amendements ont été apportés au projet de loi initial, suite aux discussions en comité parlementaire. Les principales modifications portent sur le montant maximum des prêts garantis par nantissement forestier. Sous certaines réserves, le montant d'un tel prêt ne devra pas excéder \$25,000 alors que le maximum était précédemment de \$15,000 pour une personne physique. Le plafond de \$100,000 prévu pour une personne morale, telle un groupement forestier, demeure cependant le même.

Quant aux prêts garantis par première hypothèque, ils seront octroyés au taux d'intérêt de 5%. Les montants maxima autorisés dans ces cas sont de \$40,000 pour un propriétaire forestier et de \$500,000 dans le cas d'une association. Le document législatif de première lecture prévoyait l'établissement du taux d'intérêt par règlement. L'article 3 de la nouvelle loi ayant trait aux prêts garantis par nantissement demeurera toutefois sujet à une éventuelle réglementation du taux d'intérêt.

P.C.

Horaire estival

Depuis la Saint-Jean-Baptiste et ce, jusqu'à la Fête du Travail, les bureaux de la Confédération de l'UPA, ceux des Fédérations des producteurs de volailles et des producteurs de lait du Québec et de La Terre de Chez Nous seront ouverts de 8h.45 à 16h.30, du lundi au vendredi. Tous les intéressés sont priés de prendre note de cet horaire estival.

La Direction

Brevets d'invention
Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

Les cultivateurs non indemnisés disent non à la dernière offre fédérale

Il est rare que l'on exproprie un citoyen pour lui permettre ensuite de demeurer sur son exploitation jusqu'à la fin de ses jours, s'il le désire. C'est pourtant semble-t-il ce qui peut arriver à nombre de cultivateurs dont on s'est approprié la ferme dans la région de Ste-Scholastique. Le ministre Marchand lui-même devait avouer il y a quelques mois que très probablement on avait exproprié trop de terrain à cette fin. Les propriétaires expropriés par Ottawa en 1969 et dont les cas n'ont pas encore été réglés rejettent la dernière offre du gouvernement de leur verser une indemnité de 10 p.c. du prix d'expropriation.

Pour les cas déjà réglés, l'indemnité additionnelle de 10%, même si elle est nettement inférieure aux 45% octroyés aux expropriés de Pickering, dans la région de Toronto, correspond quand même à une des demandes du Centre d'information et d'animation communautaire qui s'occupe des problèmes des expropriés. Pour les cas non-réglés, cette offre ne correspond pas à l'objectif des expropriés qui est l'application intégrale du rapport d'un comité de conciliation déposé en juin 1974.

Pour les 116 cultivateurs non encore réglés ce prétendu cadeau de 10% de plus que la dernière offre faite ne correspond pas du tout à l'esprit de la nouvelle loi d'expropriation dont Jean Marchand avait promis qu'on s'inspirerait pour indemniser les expropriés. La nouvelle loi donnerait 10% par année de dédommagement, c'est-à-dire 60% de plus que l'offre initiale.

En gros, aux termes de l'évaluation arrêtée par le comité de conciliation, base de discussion selon l'UPA, l'acre serait payé encore deux fois plus cher que le prix offert initialement soit environ \$400 en plus des indemnités diverses. Par exemple, pour une maison qu'Ottawa évaluait à \$12,000 et un terrain de 15 acres pour lequel le gouvernement offrait \$3,000 ce qui fait un prix global de \$15,000, ajoutons des indemnités de \$5,000 pour dommages et améliorations, le propriétaire devait toucher en 1969 \$20,000. Celui qui a accepté à l'époque recevra un surplus de \$2,000 soit 10 p.c. d'indemnité.

Pour les cas non réglés, les propriétaires acceptent en majorité les \$12,000 pour bâtiments. Ils réclament l'évaluation du fonds de terrain proposée par le comité, ce qui revient à peu près à \$6,000 et demandent environ 25 p.c. de plus pour les dommages tel que recommandé par le comité, ce qui fait \$6,250 soit un prix global, pour le même exemple, de \$24,250. Mais pour les indemnisés, ils se réfèrent à la nouvelle loi sur les expropriations adoptée en 1970 et qui ne s'appliquait à l'époque de leur expropriation contestée.

Cette loi prévoit des indemnités de 5 p.c. et même de 10 p.c. par année entre l'expropriation et l'exécution du transfert.

Les expropriés demandent 5 p.c. annuellement ce qui, en supposant que l'exécution se fasse en 1975, représenterait une majoration de 30 p.c. (6 ans)

L'agriculture produit 35% des emplois du pays

Dans vingt-cinq ans d'ici, nous serons six à sept milliards de passagers sur cette planète, soit deux tiers de plus que les 3,9 milliards actuels. On prévoit qu'au Canada l'augmentation sera d'environ 75%.

Produire toute la nourriture pour répondre à l'augmentation croissante du nombre de bouches constitue le plus grand défi de l'agriculture d'aujourd'hui. Science et technique s'uniront de plus en plus pour, à la fois récolter plus sur moins de terre et récolter de meilleurs produits.

C'est encore l'agriculture qui est le plus important secteur primaire au Canada avec 35% des emplois du pays. Bien que ce soit l'opinion générale, la plupart de ces emplois ne sont pas à la ferme, pour chaque fermier, il y a deux employés de l'agri-négoce. Il en faudrait même plus pour satisfaire la demande croissante d'aliments tant au pays qu'à l'étranger.

et représenterait une indemnité de \$7,265 soit un prix global de \$31,515 au lieu de \$22,000, c'est-à-dire en moyenne 23 p.c. de plus.

Les expropriés reconnaissent qu'ils n'ont pas tellement de recours mais ils s'en remettent aux indemnités offertes à Toronto et Vancouver en vertu de la nouvelle loi dont l'esprit devait être suivi à Mirabel selon une promesse faite par le ministre des Transports, M. Jean Marchand en mars 1973.

Les porte-parole des expropriés dont Mme Rita Lafond et M. Jean-Paul Raymond ont fait savoir aussi que les 8 et 9 août prochains, à Ste-Scholastique on organisera des fêtes populaires pour sensibiliser la population à la nécessité de conserver le territoire pour fins agricoles aux abords du nouvel aéroport.

Ottawa a exproprié 93,000 acres, soit environ la superficie de l'Île Jésus pour aménager l'aéroport et la zone industrielle et résidentielle qui l'entourera, alors que l'on n'en a exproprié que 4,000 acres près de Vancouver et 17,000 près de Toronto pour ces fins analogues. Le procureur du CIAC, Me Pierre-Luc Blain faisait d'ailleurs remarquer qu'il n'entre pas dans la juridiction fédérale d'exproprier pour des fins d'aménagement.

La FCA insatisfaite du budget fédéral

Le président de la Fédération canadienne de l'agriculture a critiqué sévèrement le dernier budget fédéral présenté par le ministre Turner. Selon lui, ce budget contribuera à accroître les coûts agricoles des produits dérivés du pétrole et entraînera une coupure des fonds de recherche agricole déjà anormalement bas.

Même si le budget prévoit une exemption pour les agriculteurs au sujet de la nouvelle taxe, il n'empêchera pas ceux-ci de subir l'augmentation des prix au baril prévue pour le mois d'août. En outre, les nombreux sous-produits dérivés du pétrole qui servent en agriculture subiront du même coup une poussée vers le haut.

Malgré les critiques récentes des chercheurs, loin d'augmenter les montants consacrés à la recherche agricole, le ministre Turner a annoncé un budget d'austérité dans ce secteur. M. Munro estime que couper les fonds sans tenir compte des besoins particuliers, voire des nécessités du rattrapage dans certains secteurs, indique que le gouvernement n'a aucun sens des priorités.

Enfin, la politique de restriction des dépenses du gouvernement risque de compliquer la vie des jeunes agriculteurs et des entreprises familiales par le biais d'une réduction des fonds attribués à la Société de crédit agricole. Au total, M. Munro estime comprendre que le ministre Turner veuille réduire les dépenses gouvernementales mais il croit qu'une telle politique devrait s'appuyer sur l'établissement de priorités et d'objectifs à long terme. Ce que le budget, selon lui, ne fait pas.



Récemment se tenait dans les locaux de l'UPA, à Montréal, une rencontre entre des dirigeants et employés de l'UPA et des représentants de la Mutuelle d'Assurances des Coopérants afin d'étudier un projet d'assurance-invalidité pour les membres de l'UPA. On voit ici, 1ère rangée de g. à dr. MM. Claude Ferron, directeur du "Mass-marketing" aux Coopérants, André Lafond, dir. du service de l'Actuariat aux Coopérants, Amand Guérard, 1er vice-président général de l'UPA et des Coopérants, Jules St-Pierre, directeur du service d'Administration et de trésorerie à l'UPA et Carmin Graveline, directeur général des Coopérants. 2e rangée MM. Germain Lefebvre, 2e vice-président général de l'UPA et Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général de l'UPA.

Photo TCN

De Laval toujours en ACTION

Les systèmes de "pipelines-à-l'étable" De Laval, peuvent facilement s'adapter à la plupart des étables et des chambres à lait existantes. Même dans une vieille étable, un pipeline De Laval peut aider à augmenter vos profits. Avec un tel système, les vaches restent et vous avez plus de temps pour les soins individuels. Plus besoin de lever, de transporter et de vider les chaudières à lait. Le transfert des unités d'une vache à l'autre est plus rapide. Ce système permet à un homme de manipuler plus d'unités et de traire plus de vaches à l'heure par unité. Pour plus d'informations au sujet des "pipelines-à-l'étable" De Laval, demandez à votre dépositaire local ou écrivez à l'adresse ci-dessous.

Nom _____

Adresse _____

Prov. _____

DE LAVAL
LE GROUPE ALFA-LAVAL

De Laval Limitée
8180 Chemin Devonshire, Suite 2
Montréal 307, P.Q.

**Betterave à sucre**

Vif succès de la journée d'information

Près d'une centaine de producteurs agricoles des régions avoisinantes de St-Hyacinthe avaient interrompu leurs travaux saisonniers pour venir compléter leurs informations sur la culture de la betterave à sucre et comparer leurs propres résultats à ceux des autres agriculteurs, lors de la journée de démonstration organisée par la Raffinerie de Sucre de Québec.

Des expériences profitables

La première étape fixée à l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe a permis de voir 18 variétés à l'essai et 19 essais sur les herbicides. M. Noël Faust, directeur de la recherche à l'ITA, a fait remarquer à cette occasion que le but des essais de variétés consistait à connaître le comportement d'une variété dans un milieu donné. Les résultats obtenus par la suite permettent d'établir un guide utile à la Raffinerie afin de commander les meilleures variétés de semences.

M. Faust a tenu à rassurer les agriculteurs en leur affirmant que la pourriture de certaines racines et la présence de champignons sous les feuilles, remarquées dans les champs cette année, ne constituaient pas une situation alarmante. Aussi, on a voulu enlever toute inquiétude aux producteurs qui se sont plaints des effets tardifs des herbicides en leur promettant que, l'an prochain, les traitements prendraient plus d'ampleur.

Une bonne nouvelle

Un représentant du Service des productions végétales du ministère de l'Agriculture du Québec, M. Jean-F. Bertrand, a pour sa part profité de l'occasion qui lui était offerte, pour annoncer aux agriculteurs qu'à cause de l'augmentation du prix du sucre et pour obtenir les meilleures variétés de betteraves sucrières, un comité serait bientôt formé pour faire des recommandations au Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ). Cette nouvelle a semblé réjouir les agriculteurs qui désirent poursuivre une culture aussi rentable.

Des visites effectuées chez différents producteurs de la région de St-Hyacinthe composaient la deuxième partie du programme de cette journée. Comme l'avait fait remarquer M. Bruno Bellemare, directeur du service agricole de la Raffinerie, la "journée n'avait pas été organisée pour voir des champions ni pour admirer les plus beaux champs de la région, mais, a-t-il précisé, pour examiner des parcelles d'expérience".

Des conseils intéressants

C'est au cours de ces visites chez les agriculteurs qu'il a été possible de constater l'efficacité de l'ensemencement sur ruban et qu'on a pu bénéficier de l'expérience de ces producteurs. Il a été conseillé de faire une rotation de trois ans dans les cultures, d'éviter un retour de culture sur la betterave parce que ça ne s'avérerait pas productif, et d'ensemencer sur un retour de pois demeurerait l'idéal.

Inspection des viandes régie par des règles rigoureuses

Afin d'offrir aux consommateurs des produits sains manipulés dans les meilleures conditions possibles, le nouveau "Règlement sur les aliments" approuvé par le gouvernement du Québec sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, prévoit une inspection très stricte des viandes et des établissements où l'on prépare les produits carnés.

À l'avenir, une surveillance très

des conserves de viande et de la charcuterie en gros sera donc obligatoire et régulièrement exercée par les inspecteurs du ministère de l'Agriculture.

L'inspection

Avant son abattage, tout animal devra d'abord subir une inspection "antemortem". C'est le préalable indispensable de toute opération relative à l'abattage des animaux et à la préparation

tout contrôle des viandes. Lors de cette inspection, tout animal trouvé malade ou estropié sera saisi ou abattu séparément. De même, tout animal trouvé mort ou ayant une température de 39,4° C ou plus sera confisqué. Suite à l'abattage qui sera la deuxième opération, toutes les carcasses et tous les organes des animaux devront subir une inspection "post-mortem". Quand ces examens auront révélé un état sanitaire satisfaisant, c'est alors que l'inspecteur pourra apposer l'estampille "Approuvé Québec". Seule la viande ou partie d'un animal reconnue saine, propre à l'alimentation humaine, en parfait état et provenant d'un animal reconnu sain avant, pendant et après l'abattage portera l'estampille.

Devoirs de l'inspecteur

En plus d'apposer l'estampille "Approuvé Québec", l'inspecteur exercera une surveillance sur l'entrée des animaux, leur abattage, leurs conditions de transport, l'élimination des animaux ou produits impropres à l'alimentation, l'observation des lois et règlements et des loyaux usages de la profession. En fait, l'inspecteur surveillera tout, et rien ne devra se soustraire à son contrôle.

En plus de ce contrôle en vue d'obtenir de la viande de qualité, le ministère de l'Agriculture exigera que l'exploitant d'un atelier lui fasse connaître ses sources d'approvisionnement, ses procédés de préparation et de conditionnement, la nature et la composition des produits préparés, de même que les appareils servant aux opérations.

Infractions

Dans le but de limiter le plus possible les fraudes et la mauvaise utilisation de la viande et de ses produits, le nouveau règlement énumère une liste d'infractions contre lesquelles le ministère de l'Agriculture sévira.

Ainsi, quiconque fera sortir de la viande non-estampillée, ou qui utilisera l'estampille en dehors du contrôle de l'inspecteur, ou qui vendra ou livrera de la viande ne répondant pas aux conditions prescrites, ou qui imprimera ou fera imprimer l'estampille sur une étiquette et mettra cette étiquette en circulation, agira illégalement et sera passible de confiscation.

Pourront aussi être confisquées les carcasses et parties de carcasses atteintes de tumeurs, d'odeurs médicinales ou métaboliques anormales et les carcasses affectées d'odeur d'urine ou d'odeur sexuelle. Les viandes considérées impropres devront être éliminées selon les instructions de l'inspecteur ou seront sujettes à confiscation. Les viandes confisquées seront détruites le jour même de leur confiscation ou transmises à un atelier d'équarrissage détenant un permis. De même, le sang d'un animal dont la carcasse sera confisquée devra être également confisqué.

Exigences relatives aux viandes

En vue d'assurer la bonne qualité de la viande destinée à l'alimentation humaine, le règlement stipule donc que cette viande devra provenir d'un animal abattu dans un atelier d'abattage exploité conformément aux normes fixées par le Gouvernement, qu'elle devra être munie de l'estampille, être saine, en parfait état, et qu'elle devra avoir été transportée dans les conditions indispensables à sa conservation et à sa salubrité.

C'est parce que le consommateur est en droit d'exiger des produits sains, manipulés sainement, conservés et transportés dans des conditions sanitaires irréprochables, que le ministère de l'Agriculture du Québec juge la nouvelle réglementation essentielle.

Les viandes impropres à l'alimentation humaine seront détruites ou envoyées à l'équarrissage

Nul ne pourra désormais ramasser ou conserver de la viande impropre à la consommation humaine à moins d'exploiter un atelier d'équarrissage, stipule un nouveau règlement approuvé par le Gouvernement du Québec à la demande du ministre de l'Agriculture.

Ainsi toute viande avariée ou contaminée devra obligatoirement ou être incinérée, ou être détruite par un procédé chimique, ou être envoyée dans un atelier d'équarrissage.

Les ateliers d'équarrissage sont des établissements où l'on dépouille et dépece les cadavres et parties d'animaux dont la chair ne doit pas servir à nourrir l'homme, mais dont on tire des farines, de l'huile, de la graisse à utiliser seulement pour l'alimentation animale ou pour des fins industrielles.

Le nouveau règlement fixe des normes très rigides pour ces établissements.

L'exploitant d'un tel atelier devra obtenir du ministre de l'Agriculture un permis d'exploitation et fournir au Ministre la liste des noms et adresses des personnes chargées du ramassage des cadavres d'animaux et des viandes impropres à la consommation humaine; de plus, pour chaque carcasse, il lui faudra indiquer, dans un registre, la quantité et la provenance des carcasses, ainsi que le volume de la viande expédiée, la date de l'expédition et le destinataire.

Tout nouvel atelier d'équarrissage devra être situé à plus de 2,000 pieds de tout atelier d'abattage, de préparation ou de transformation de viande ou d'aliments pour la consommation humaine.

Les ateliers d'équarrissage, les camions servant au ramassage des animaux ou des carcasses impropres à l'alimentation humaine, les récipients et emballages contenant ces mêmes produits devront porter, inscrite en lettres indélébiles, la mention: "Viande impropre à la consommation humaine". Cette inscription se trouvera sur la façade des entrepôts, sur les côtés des camions et tous les côtés des emballages et récipients.

Il sera interdit d'utiliser le mot "abattoir" ou un de ses dérivés pour identifier des ateliers d'équarrissage.

Dans de tels établissements, aucune viande ne pourra être conservée à moins d'avoir été, au préalable, décolorée à l'aide du "Birkolène B" ou d'un autre décolorant approuvé en vertu du règlement sur l'inspection des viandes du "United States Department of Agriculture". La viande décolorée portera obligatoirement une étiquette indiquant la nature, la quantité exacte, l'origine et la particularité du produit, ainsi que l'identité de l'entrepositaire et la date d'entreposage.

Dans l'établissement d'équarrissage, les locaux devront être répartis entre deux secteurs bien distincts:

1 — un secteur "souillé" qui comprendra un quai de déchargement, une ou plusieurs installations frigorifiques, une ou plusieurs salles de dépeçage, un local pour la conservation et la salaison des peaux, secteur souillé dont les salles seront étanches, faites de matières inaltérables et faciles à nettoyer tout comme les ustensiles et récipients utilisés.

2 — un secteur "propre" pour le traitement et la transformation des matières.

Dans ce dernier secteur, le plus parfait état de propreté devra régner. Le personnel portera des vêtements de travail et des coiffures propres. Aucun chien ou chat ne sera admis. Les détergers, les désinfectants et autres substances employées ne devront pas affecter la salubrité des produits et la santé des employés. Il sera interdit d'utiliser des agents conservateurs ou des colorants non autorisés en matière d'alimentation animale. Les déchets seront placés dans des récipients étanches qu'on videra au moins une fois par jour.

La viande impropre à la consommation humaine, mais destinée à la consommation animale ou à la fabrication de suppléments protéiques devra être stérilisée pendant au moins vingt minutes à la température de 104 degrés Celsius.

Le nouveau règlement exige également que l'établissement d'équarrissage possède des locaux pour entreposer les farines et graisses récupérées et les produits tirés du traitement des matières brutes.



Près d'une centaine de producteurs agricoles des régions avoisinantes de St-Hyacinthe s'étaient rendus à la journée de la betterave sucrière organisée par la Raffinerie de sucre de Québec.

Les ateliers de préparation des viandes

Le "Règlement sur les aliments", que le gouvernement du Québec vient d'adopter à la demande du ministre de l'Agriculture afin de protéger le consommateur, fixe des normes très strictes pour l'abattage des animaux dont la chair est destinée à l'alimentation humaine, et pour la préparation des viandes.

Dorénavant nul ne pourra abattre un animal destiné à l'alimentation humaine ailleurs que dans un atelier d'abattage dont l'exploitant sera porteur d'un permis spécial et se pliera à certaines stipulations rigides relativement à ses installations, à son équipement, à son personnel et à ses procédés d'exploitation. Seul n'aura pas à se procurer un permis l'agriculteur qui tuera un animal sain de son troupeau pour l'usage de sa famille.

La préparation de viandes et d'aliments carnés pour l'alimentation humaine, y compris la préparation de la charcuterie en gros et des conserves, devra se faire dans des ateliers conformes aux nouvelles directives du ministère de l'Agriculture: ateliers de charcuterie en gros; ateliers de préparation de conserves de viandes, etc.

Nul ne pourra détenir en vue de la vente, ni offrir en vente, ni vendre des viandes, conserves de viande ou aliments carnés qui ne proviendront pas d'un tel atelier et n'auront pas été préparés dans cet atelier.

Les normes fixées touchent à tous les problèmes que posent la construction et l'équipement des ateliers, selon les besoins particuliers de ces derniers: étendue et orientation du terrain occupé; circulation des véhicules et stationnement; locaux pour recevoir les animaux et pour les abattre, pour préparer la viande, l'entreposer, l'emballer, l'expédier; séparation des locaux propres et des locaux souillés; contrôle de la température pour que les produits ne se contaminent pas et ne se déprécient pas; dispositifs pour nettoyer et désinfecter les instruments et accessoires; épuration des eaux usées; ventilation et mesures contre la pollution de l'air; manutention et convoyage; mode d'évacuation des déchets; locaux sanitaires, etc.

Chaque genre d'équipement donne lieu à des recommandations précises.

Il est exigé que le personnel garde les ateliers dans le plus parfait état de propreté, ne tolère pas la présence de chiens et de chats, et détruit la vermine.

Ce personnel devra:

- porter des vêtements de travail propres;
- se désinfecter quand il aura été en contact avec des animaux malades ou de la viande infectée;
- s'abstenir de chiquer, de cracher, de fumer dans les locaux servant à l'abattage, à la préparation et à la mise en vente des viandes.

Une personne souffrant de maladie contagieuse ne sera pas admise dans ces mêmes locaux. Et en cas de doute au sujet de la santé d'un employé, l'exploitant pourra exiger un certificat médical.

Il ne faudra pas que l'emploi de produits chimiques contre les animaux nuisibles et l'emploi de détergents puissent affecter la salubrité des lieux, ni la santé du personnel.

De plus, il sera interdit d'employer, pour la préparation ou la conservation des viandes, des antiseptiques ou des substances dangereuses pour la santé, ainsi que de faire usage, pour la salaison, d'une saumure altérée ou contaminée.

Enfin il sera défendu, dans les locaux de préparation, de garder des viandes impropres pour la consommation humaine. Avant d'être détruits ou envoyés à l'atelier d'équarrissage, les déchets seront mis dans des récipients étanches, faciles à nettoyer et, effectivement, nettoyés au moins une fois par jour.

L'avoine, le blé et l'orge: les vedettes des parcelles de démonstration en 1975

● Au Québec, l'avenir des productions animales, dont dépend plus de 80% du revenu agricole, est dans une large mesure étroitement lié à celui de la production domestique des céréales.

● Actuellement cependant, leur production est loin de répondre aux besoins du Québec, même si nos sols et notre climat conviennent à leur culture.

● Un impératif se pose donc au Québec agricole et à chacun de ses agriculteurs: l'augmentation des superficies ensemencées en céréales et, surtout, l'obtention de rendements élevés.

● Alors, pourquoi ne profiteriez-vous par du **MOIS DES CÉRÉALES**, de la mi-juillet à la mi-août, pour améliorer vos connaissances de la culture du blé, de l'orge et de l'avoine? Les céréales seront cet été les "vedettes" des parcelles de démonstration. Sur place, vous pourrez évaluer leur potentiel de rendement et l'efficacité des techniques de production utilisées par les producteurs-hôtes. Agriculteurs progressifs: le **MOIS DES CÉRÉALES**, c'est le vôtre!

Le mois des céréales dans votre région...

Du 15 juillet au 15 août, des visites de parcelles de démonstration auront lieu dans chacune des 12 régions agricoles du Québec.

Les organisateurs de ces journées régionales d'information, le personnel agronomique des régions et du service des productions végétales, ont déjà mis au point un premier calendrier des visites qui se feront durant le mois des Céréales. Ils tiennent cependant à préciser que ce calendrier n'est pas nécessairement complet puisqu'il est fort possible que d'autres journées d'information soient également organisées dans votre région. Si tel est le cas, ils communiqueront de nouveau avec vous pour vous faire connaître les dates et lieux de ces visites de parcelles.

Voici donc le calendrier des visites de parcelles de céréales qui sont déjà prévues ainsi que les endroits où débute chacune des journées:

1. **Région du Bas du fleuve et de la Gaspésie**
6 août: ferme des Soeurs du St-Rosaire, à Rimouski
7 août: ferme de M. Arthur Robichaud à St-Damase, comté de Matane
2. **Région de Québec**
12 août: ferme de M. Doris Noreau à Neuville, comté de Portneuf
3. **Région de la Beauce**
18 août: ferme expérimentale de la Division des sols du MAQ, à St-Isidore, comté de Dorchester
4. **Région de Nicolet**
20 juillet: ferme de M. Omer Pépin à Bonaventure, comté de Yamaska
5. **Région des Cantons de l'Est**
14 août: ferme de MM Léopold et Robert Clément à Lennoxville
6. **Région du Richelieu**
20 juillet: à partir de l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe
7. **Région du Sud-Ouest de Montréal**
6 août: ferme de M. Maurice André Surprenant à St-Valentin, comté de St-Jean
8. **Région de l'Outaouais**
30 juillet: ferme de M. Placide Foisy à Ferme Neuve, comté de Labelle
3 août: ferme de M. Jean-Claude Thibaut à Masson, comté de Papineau
9. **Région du Nord-Ouest québécois**
19 août: ferme de M. René Gironne à Ville-Marie, comté de Témiscamingue
20 août: ferme de M. Olivier Mercier à Palmarolle, Abitibi
10. **Région de l'Assomption**
22 juillet: ferme de M. Napoléon Briens à St-Roch-de-l'Achigan, comté de l'Assomption
23 juillet: ferme de M. René Hardy à St-Antoine, comté de Terrebonne
11. **Région de La Mauricie**
12 août: ferme de M. Jean Ghiesse à Champlain, comté de Champlain
12. **Région du Saguenay-Lac Saint-Jean**
15 août: ferme de M. Philippe Savard à Hébertville, comté du Lac St-Jean



DU NOUVEAU DANS LES VARIÉTÉS
ET LES TECHNIQUES!

Exemption aux agriculteurs sur la vente en détail

Nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs la réglementation concernant l'exemption de la taxe de vente aux agriculteurs, sur la vente au détail.

Cette information a pour but de faciliter aux mandataires l'application de l'exemption prévue au paragraphe i) de l'article 15 de la Loi de l'impôt sur la vente en détail.

Ce paragraphe stipule que la loi ne s'applique pas "aux outils, instruments aratoires, outillages de ferme, tracteurs, véhicules à traction animale, et à leurs pièces de rechange, acquis ou pris en location par un agriculteur de bonne foi pour les besoins de sa ferme, ni aux chevaux, harnais, bestiaux, fils métalliques ou treillis pour clôture, également acquis ou pris en location par un agriculteur de bonne foi pour le besoin de sa ferme".

L'évolution de l'agriculture a rendu nécessaire une mise à jour permettant d'appliquer l'exemption selon le contexte actuel.

AGRICULTURE

Pour les fins de l'exemption, "agriculture" désigne la culture du sol ou l'élevage utilitaire des animaux, c'est-à-dire l'élevage ou l'entretien d'animaux en vue d'en retirer des produits. Ainsi, l'activité qui ne consiste qu'en la garde ou l'entretien d'animaux ne constitue pas de l'élevage utilitaire et, par conséquent, n'est pas de l'agriculture.

Toutefois, l'agriculture ne comprend pas la phase de transformation des produits destinés à la vente. L'entreposage des produits à l'état brut constitue donc la dernière phase de l'agriculture.

AGRICULTEUR

Pour les fins de l'exemption, "agriculteur de bonne foi" désigne toute personne dont l'occupation principale est l'agriculture telle que définie ci-haut.

FERME

"Ferme" désigne une exploitation agricole.

BIENS EXEMPTÉS—CONDITIONS

Les biens visés par l'exemption doivent être acquis ou pris en location.

- par un agriculteur de bonne foi,
- pour les besoins de sa ferme.

Les biens personnels ou d'usage domestique ne peuvent donc être exemptés.

BIENS EXEMPTÉS EN VERTU DE LA LOI

A) OUTILS

"Outils" désigne les objets fabriqués par la seule main de l'homme et qui servent à agir sur la matière, à faire quelque travail, mais ne désignent pas les objets mécaniques dont la force motrice n'est pas la seule main de l'homme.

Tous les outils achetés ou pris en location par un agriculteur de bonne foi pour les besoins de sa ferme sont exemptés.

B) INSTRUMENTS ARATOIRES

Pour les fins de l'exemption, "instruments aratoires" comprend les instruments nécessaires à toutes les phases de travail de la terre: défrichement, terrassement, drainage, préparation du sol, semis et plantation, entretien des cultures, cueillette et récolte.

Instruments aratoires exemptés:

Aérateurs de sol
Arracheuses
Andaineuses
Bineuses
Chargeurs de balles
Charrues
Coupe-tiges
Cultivateurs
Débroussailleurs
Déchaumeuses
Défricheuses
Démanieuses

Dessoucheuses
Dragueurs
Emmeulonneuses
Épandeurs d'engrais ou de fumier
Équipement de fumigation
Équipement de stérilisation
Équipement de transplantation
Faucheuses
Fourches
Fourragères
Herses
Lance-flamme
Machines à drains ou à fosses
Moissonneuses
Niveleuses
Pelles diverses
Planteuses
Presse-foin
Pulvérisateurs
Ramasseuses
Ramasse-pierres
Ramasse-racines
Râteaux
Récolteuses de toute nature
Repiqueuses
Rouleaux
Sarclours
Scarificateurs
Semoirs
Souffleurs à céréales, à fourrage
Terrassiers
Trancheuses à gazon

C) OUTILLAGES DE FERME

"Outillages de ferme" désigne l'équipement et le matériel conçus pour l'agriculture.

1) BIENS EXEMPTÉS

Les biens suivants, s'ils sont conçus pour l'agriculture, sont de l'outillage de ferme exempté:

Équipement et matériel pour les animaux:

Abreuvoirs
Ampoules de sperme
Anneaux nasaux
Auges
Cages
Carcans
Colliers
Enclos
Entraves
Étiquettes d'identification
Laiques
Licous
Litière
Matériel de castration
Matériel de collecte d'urine de juments
Matériel d'écorçage
Matériel d'insémination artificielle
Matériel de lavage et de soins aux animaux
Matériel de limage de dents
Matériel de mise bas
Médicateurs d'eau
Nourrisseurs
Réchauffeurs d'abreuvoirs
Stalles
Tétines d'agneaux
Tondeuses pour animaux

Équipement et matériel apicoles:

Alvéoles
Broyeurs de semence
Cire de fondation
Classificateurs de couleur
Coupe-reines
Décapeurs
Désoperculateurs
Emplisseurs de trémies
Extracteurs de miel
Filtreurs à miel
Fondeurs d'opercules
Linges d'écoulement
Pasteuriseurs
Pompes à miel
Réfractomètres
Ruches et parties de ruches
Souffleurs à abeilles

Équipement et matériel avicoles:

Classeurs d'oeufs
Couveuses et incubateurs
Éleveuses
Matériel de collecte et de ramassage des oeufs
Mire-oeufs
Nettoyeurs d'oeufs
Chaudière à sève
Équipement de collecte de la sève
Évaporateurs
Pompes à sève
Réservoirs à sève

Équipement et matériel divers de ferme:

Agitateurs de fosses
Applicateurs d'insecticides à bétail
Balances
Bancs de scie (*)
Broyeurs d'aliments
Chaînes d'adhérence pour pneus de tracteurs
Chasse-oiseaux
Chutes à décharger
Contenants pour la cueillette, la manutention et l'entreposage des produits de la ferme, des engrais et des aliments pour les animaux
Contenants non retournables pour les produits à vendre (Voir directive B-005)
Convoyeurs
Distributeurs d'aliments
Élévateurs
Équipement de nettoyage du grain
Étiquettes pour la vente (Voir directive B-005)
Étuves d'aliments
Ficelles pour lieuses ou presses à foin
Injecteurs et propulseurs d'engrais chimiques
Matériaux d'emballage pour les produits destinés à la vente (Voir directive B-005)
Mesureurs d'humidité pour le maïs ou le grain
Matières de racines
Mélangeurs d'aliments
Mousse de sphaigne ou de tourbe
Nettoyeurs d'étables
Nettoyeurs de fosses
Perlite (**)
Pollinisateurs
Pompes à fumier liquide
Scies à chaîne (*)
Séchoirs à céréales, à foin, à tabac
Systèmes de manutention d'aliments
Systèmes de manutention de fumier
Tondeuses à gazon (***)
Transporteurs de litière
Tuyauterie et gicleurs d'irrigation
Vermiculite (**)
Videurs de silos

Tout équipement à prise de force de tracteur est exempté.

(*) Seulement dans le cas d'un agriculteur qui exploite son boisé.

(**) Seulement pour utilisation comme sol ou composant de sol de culture.

(***) Seulement dans le cas d'un agriculteur qui fait la culture du gazon.

Équipement et matériel de laiterie:

Canaliseurs à vide
Écrémeuses
Équipement de nettoyage automatique
Gaines de trayeuses
Installations de déversement
Interrupteurs
Jaugeurs de lait
Lactoducs
Pompes à vide
Refroidisseurs à lait
Trayeuses.

2) BIEN TAXABLES

Les biens qui suivent ne sont pas l'outillage de ferme et sont taxables:

Accessoires et fournitures de bureau
Affriteurs
Ampoules chauffantes
Ampoules électriques
Appareils de levage
Bâches
Bancs de scie (*)
Béliers mécaniques
Buggies pour béton
Câbles de remorquage
Chaînes
Chargeurs de batterie
Chasse-neige
Châssis
Chauffe-eau
Clenches
Conditionneurs d'eau
Compresseurs à air
Cordes
Couvertures, capuchons et coussinets d'exposition pour les animaux
Couvre-sol
Dynamos autres qu'à prise de force de tracteur
Échelles
Équipement et matériel d'abattage et d'éviscération
Équipement d'emballage, de mise en sacs ou de mise en conserve (**)
Équipement de contrôle de température ou d'atmosphère pour serres ou jardins

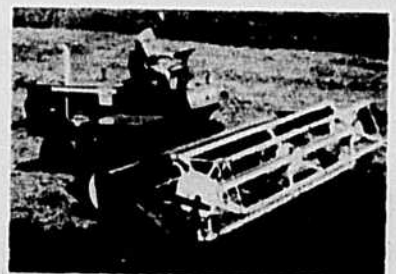
Avec Massey, ça marche.

QUÉBEC

Acton Vale—Gaston Giguère
Alma—Jos Morin & Fils Ltée
Black Lake—G. Guillemette & Fils Inc.
Coaticook—Kenneth Walker
Deschambault—Garage G. Chevalier Enrg.
Farnham—Garage Georges Ostiguy Inc.
Granby—R. Viens Equipment Inc.
La Pocatière—Alyre Hudon
Leclercville—Vital Boucher
Lévis—Benoit Bilodeau Inc.
Louiseville—André Parent
Marieville/St-Thomas d'Aquin—Ostiguy Equipment Inc.
Matane—E. Desjardins & Fils Inc.
Mont-Joli—Larry Levesque Tracteurs Enrg.
Mont-Laurier—Fernand Constantineau & Fils
Montmagny—Bossé & Frère Enrg.
Notre-Dame d'Herbertville—Antonelli Villeneuve Enrg.
Notre-Dame-du-Lac—Garage R. Cloutier Enrg.
Princeville—Atelier Mécanique Enrg.
Rivière-du-Loup—Tardif et Frères Enrg.
St-André-Avellin—Paul Léger Ltée
St-André-De-Kamouraska—Garage N. Thiboutot
St-Anne-des-Plaines—Yvon Rivard Equipment
St-Brigitte-des-Saults—C. Faucher
St-Camille de Bellechasse—Garage Louis Alexandre
St-Cyprien—Alcide Ouellet
St-Denis—Garage Bonin Limitée
St-Félicien—Talbot & Potvin Ltée
St-Georges-Ouest—Aurélien Lessard Inc.
St-Gervais—François Goulet & Fils
St-Guillaume—Machinerie C & H Inc.
St-Hermas—J. René Lafond
St-Justine-de-Newton—Raymond Brisebois
St-Léon-de-Standon—René Morissette
St-Marie-Beauce—Faucher & Faucher Enrg.
St-Noël—Garage Landry Enrg.
St-Perpétue de l'Islet—Garage Boucher
St-Stanislas-de-Kostka—La Cie Longtin Ltée
St-Thomas-de-Joliette—G. Gagnon Equipment
Templeton—Osborne Equipment
Val David—Equipment Maissoneuve & Frères Inc.
Varenes—René Riendeau Inc.
Ville St-Nicolas—Nazaire Gingras Inc.
Warwick—Champoux Machineries Enrg.

ONTARIO

Alfred—Rene Carriere Company Ltd.
Casselman—RLW Racine Farm Supplies Ltd.
Green Valley—Menard Farm Supplies



Andaineuse MF 655 et conditionneur de foin. Entraînement hydrostatique. Commande de vitesse facile par un seul levier de 0 à 7 m/h. Puissant moteur de 6 cylindres de 225 po. cu. Vitesse de la lame de 1160 coups à la minute. Toile de table en Dacron imprégné de vinyle. Rabatteur de ramasseur renforcé. Voyez cette bonne machine de fenaison chez votre vendeur MF.

suite à la page 14

Quatre nouveaux Massey pour l'agriculture moderne.

Nous avons demandé aux usagers de tracteurs Massey-Ferguson ce qu'ils aimeraient avoir dans de nouveaux tracteurs. Ils nous ont dit: "Perfectionnez-les, mais n'en changez pas le concept de base." Nous les avons écoutés et voici ce que nous avons changé dans la catégorie des 40 à 70 forces.

"La bonne apparence doit être fonctionnelle."

Les panneaux du nouveau capot de la nouvelle grille s'enlèvent rapidement pour faciliter le service. Le cadre de la grille est assez robuste pour résister à un choc modéré.

"Donnez-nous une bonne gamme de puissance."

Attelez vos machines à l'un de nos tracteurs à moteur Perkins de rendement prouvé et découvrez comme votre ouvrage se fait aisément. Choix de quatre puissances.

"Nous voudrions une force hydraulique plus grande."

Pompe auxiliaire de grande capacité. Filtres d'entretien facile. Nul autre fabricant ne vous donne une aussi grande capacité hydraulique.

"Nous aimerions une nouvelle servo-direction."

La servo-direction hydrostatique est maintenant standard sur les MF 255, 265, 275. Une pompe

indépendante ne réduit pas la force du système hydraulique principal. Nouvelle servo-direction optionnelle sur le MF 235.

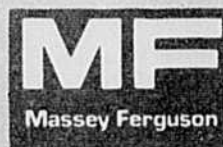
Nouvelles options.

Structure de protection anticapotage (SPAC) et toit installés à l'usine. Soupapes de commande auxiliaires à une ou deux bobines. Deux nouveaux sièges sur suspension à ressorts. Coffre à outils extra-grand (sauf sur le MF 235). Rallonge d'échappement vertical. Essieu avant droit et réglable sur le MF 235.

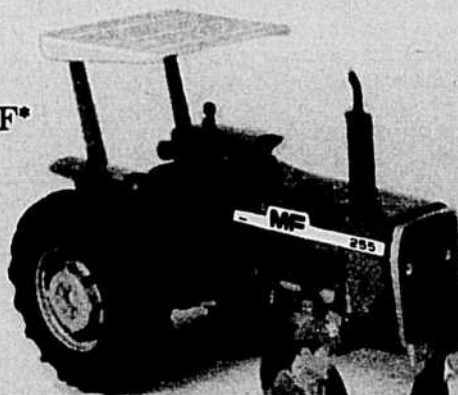
"Mais Massey ne doit pas changer certaines choses." (Et nous ne l'avons pas fait.)

Fiabilité du moteur Perkins. Transmission Multi-Power à 12 vitesses. PDF vive standard ou PDF indépendante optionnelle. Fameux montage chevauchant.

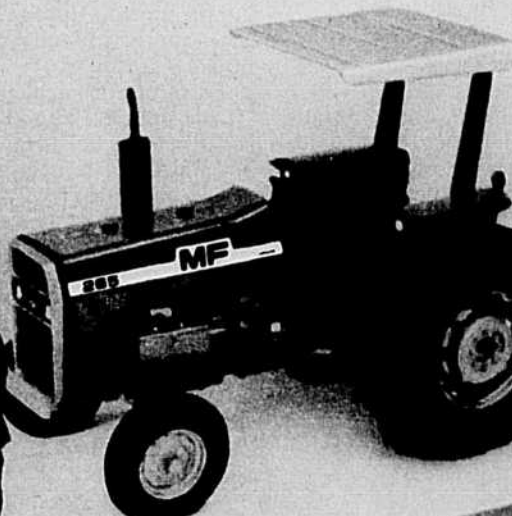
**Avec Massey,
ça marche.**



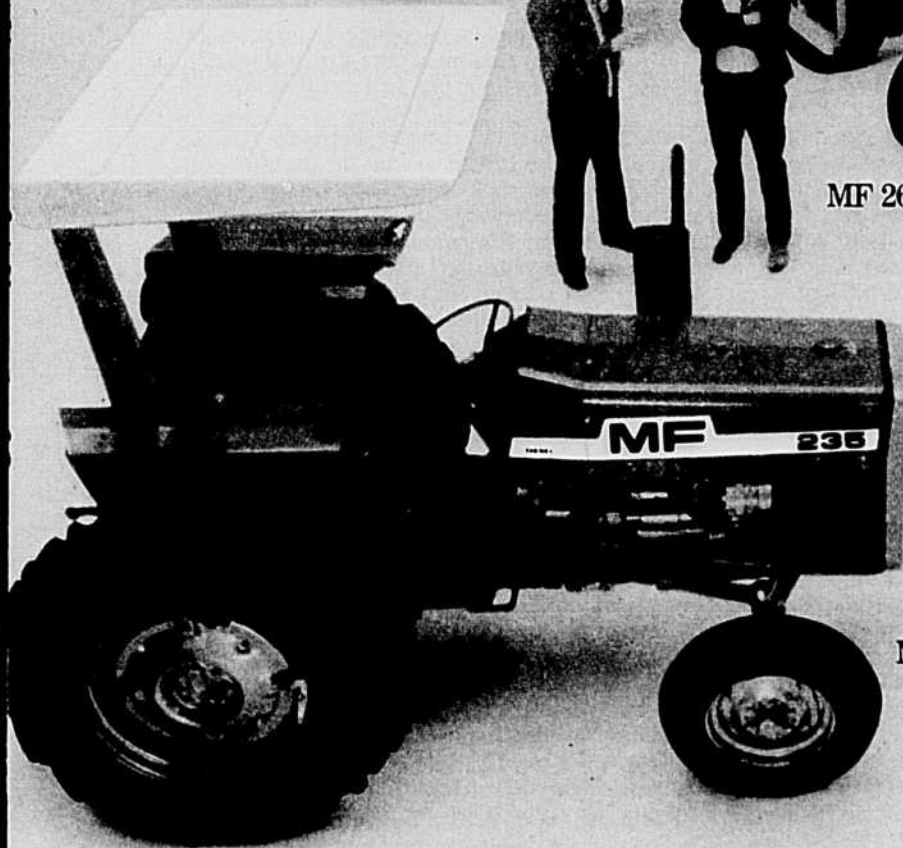
MF 255 50 cv PDF*



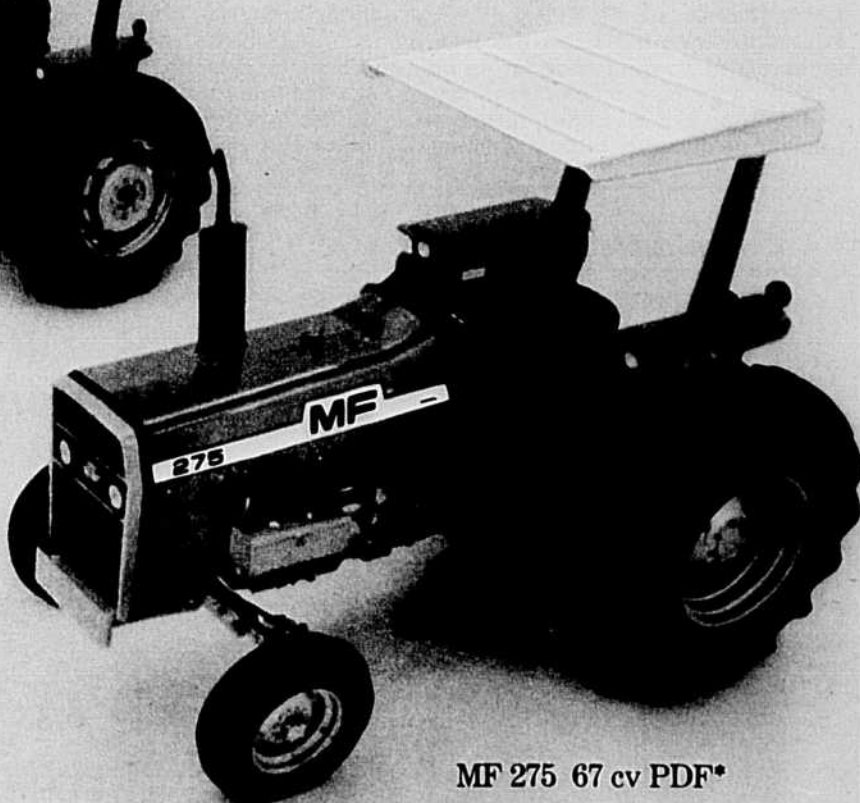
MF 265 60 cv PDF*



MF 235 42 cv PDF*



MF 275 67 cv PDF*



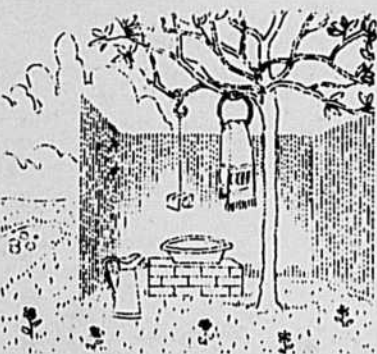
*Estimation du fabricant



Vivre dehors lorsqu'il fait beau est un souhait que les amateurs de maisons à la campagne essaient de réaliser. Mais le soleil et le grand air ne suffisent pas à vous rendre euphorique: un fauteuil de jardin même confortable (et ils ne le sont pas tous, loin de là!) doit pouvoir être mis à l'abri des regards indiscrets.

Les courants d'air sur une terrasse sont souvent générateurs de rhumes. Quant aux repas au jardin, ils sont fort agréables à la condition qu'il ne fasse ni trop chaud, ni trop froid, et qu'il n'y ait ni mouches, ni moustiques, ni autres bestioles.

Vivre hors des murs est un art qu'il faut étudier pour en profiter pleinement.



Cabinet de toilette de plein air

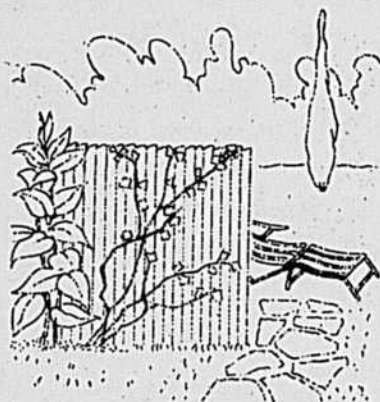
Dissimulés derrière une haie, et posés sur une murette de briques, la cuvette de plastique, le broc rempli d'eau, une savonnette accrochée à une cordelette suspendue par un anneau contre un arbre, une serviette de toilette, voilà de quoi se laver les mains après un travail, une partie de tennis ou la préparation d'un repas sur "barbecue", sans avoir à rentrer dans la maison.

Le paravent de jardin

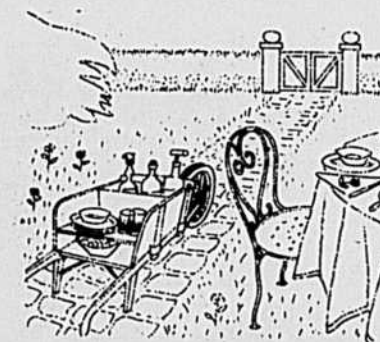
Pour vous mettre à l'abri des regards indiscrets, un paravent de jardin composé d'un grand panneau de plastique ondulé translucide fiché en terre à profondeur de quelques pouces. Le long de

Le macramé connaît une grande vogue au Québec. Cet art ancien qui consiste essentiellement en un jeu de noeuds permet la réalisation de nombreux ouvrages ornementaux ou utiles, très jolis et solides.

Le macramé est facile. Après avoir bien maîtrisé la technique de quelques noeuds de base, on en arrive vite à créer de belles pièces, que ce soit un sac, une frange, une tenture... etc... Le macramé



cet écran, vous pourrez si vous le désirez faire pousser quelques plantes grimpantes.



La brouette remplace la table roulante

Pour les repas au jardin, une classique brouette de bois, équipée de séparations verticales en contre-plaqué, permet de transporter sans dommage piles d'assiettes, verres, bouteilles et victuailles. Dans le fond de chaque casier ainsi formé, un morceau de caoutchouc mousse atténuera les chocs éventuels.

Jeu de crochet

avec Angèle

Le macramé

est un art. Il demande donc une discipline dans son apprentissage. Il s'agit donc de procéder progressivement: c'est la clé du succès. On étudie chaque noeud de base sur un échantillon avant de se lancer dans un grand travail. Le macramé, c'est beau, mais ça demande beaucoup de patience!!!

Les fils

Les ouvrages au macramé exigent des fils résistants et bien câblés. On utilisera donc des fils forts, bien ronds qui permettent de faire des noeuds réguliers et nets. On évitera les fils plats ou pelucheux: ceux-ci enlèvent de la clarté à l'ouvrage et se travaillent très mal. (Ill. 7)

Le marché offre plusieurs genres de cordes. Les cordes à recommander aux débutantes seraient la corde à maçon, la corde à boucher ou la corde à filet. Celles-ci retiennent bien le noeud et ne glissent pas. Les cordes trop rugueuses sont à éviter au début.

Méthodologie des noeuds

Aux débutantes, on conseille de travailler avec des cordes de teintes différentes (2 ou 3 teintes). Ainsi, on verra plus clairement l'évolution du noeud et on dépistera d'autant mieux les erreurs. (On peut teindre sa corde soi-même avec un colorant commercial).

Noeud de départ

Le premier noeud est relativement simple à apprendre, c'est le noeud de départ. Il sert le plus souvent pour monter son ouvrage ou pour ajouter des cordes en cours de travail.

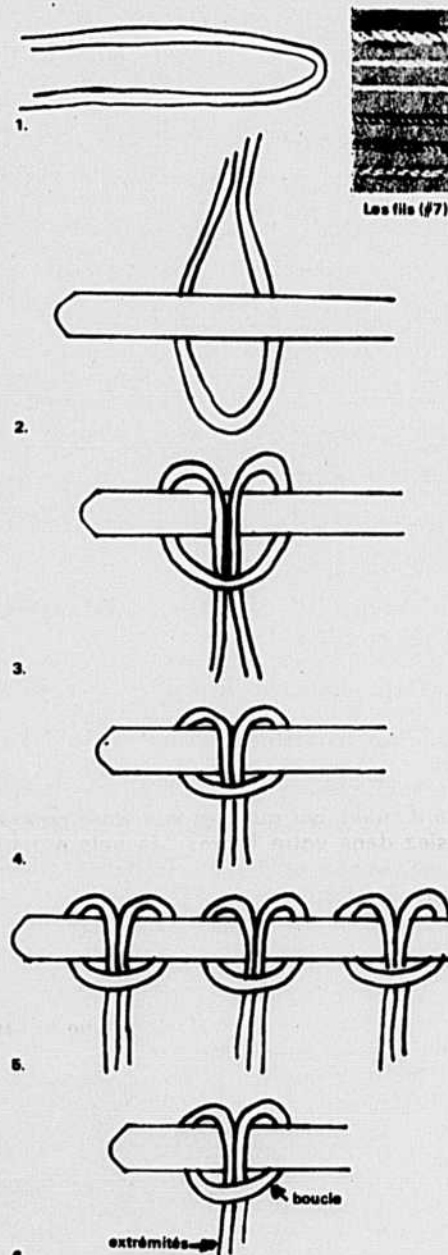
Afin de s'en faciliter l'apprentissage, on exécutera ce noeud sur une fine baguette de bois (petite branche) ou encore sur le manche d'une cuillère de bois.

- 1— Couper des ficelles d'une quinzaine de pouces (2 ou 3).
- 2— Plier une corde en deux. (ILL. 1)
- 3— Passer la boucle ainsi formée sous la baguette (ILL. 2).
- 4— Ramener les deux extrémités de la corde par-dessus la baguette et à l'intérieur de la boucle (ILL. 3).
- 5— Tirer fermement vers le bas pour

refermer la boucle sur les bouts de corde. (ILL. 4).

Répétez les étapes 2, 3, 4 et 5 avec les autres ficelles (ILL 5). Vérifiez si vous obtenez toujours le même résultat. Remarquez qu'ici, les extrémités de la ficelle passent sous la boucle. (ILL. 6)

Il est primordial que chacune de ces étapes soient franchies intégralement de façon à obtenir le noeud qu'on se proposait de faire et non pas une variante... On doit mener son travail et non pas se laisser mener par lui... Nouez bien vos ficelles! C'est parti!



Consultante à l'UPA



Au cours de l'été Lise prend la route

D'aussi loin que je me souviens, il n'y a pas eu beaucoup de femmes qui ont travaillé directement pour l'UPA-UCC, en tant que cadre professionnelle. Lise Scott-Thibodeau, de Sherbrooke deviendra donc une sorte de pionnière en ce domaine.

De juillet à octobre, cette jeune agronome, la première diplômée en Économie rurale, promotion 1969, entreprendra un travail spécial sur les effets des plans conjoints dans les régions périphériques du Québec, soit les territoires correspondants aux Fédérations régionales du Nord-Ouest, des Laurentides, du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec-Nord, de Rimouski et de la Gaspésie.

Travaillant donc étroitement avec le service de la Mise en marché de l'UPA, Lise Thibodeau verra tout d'abord à absorber une connaissance pratique des rouages de différentes Fédérations spécialisées à la Confédération, à Montréal. Elle prendra ensuite la route pour aller inventorier sur place les effets des réglementations de certains plans conjoints dans les secteurs suivants: Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure; Matane, Matapédia; Charlevoix, Côte-Nord; Saguenay-Lac St-Jean; Papineau, Pontiac et Labelle; Abitibi et Témiscamingue.

Connaissant très bien le milieu rural, fille d'agronome, Lise Thibodeau a déjà occupé plusieurs postes qui l'ont mise en contact avec des agriculteurs. "Je me sens très à l'aise avec eux, ils sont ouverts et sans préjugés. Dans mes rapports avec les agriculteurs, autant auprès des expropriés de Mirabel que des gens de la région de Lotbinière où j'ai eu à travailler, j'ai toujours senti une vive sympathie. Peut-être surtout du côté des femmes qui doivent souvent s'occuper de gestion, j'ai senti un intérêt profond. Ces femmes sont intéressées et intéressantes."

Lise Thibodeau est mariée et mère d'une fille de 16 mois; son travail de consultante lui laisse quand même du temps libre pour s'occuper de sa fille: "Je considère que c'est encore la chose la plus importante. J'y découvre des joies irremplaçables. Cependant, le contact que je garde avec le milieu de travail est lui aussi vitalisant." En somme, une femme heureuse qui va au cours de l'été continuer de mener de front ses deux carrières. Son sourire en dit plus long que toutes les phrases.

R.L.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Donnez-moi une raison pour ne pas quitter mon mari..."

Q/ Je ne suis pas de celles qui lisent les courriers encore moins qui y écrivent. Mais cette semaine, j'ai jeté un coup d'oeil sur le problème-vedette et ça m'a fait sursauter, il s'intitulait: "J'ai expérimenté la force de Dieu." J'aimerais discuter avec cette femme qui dit avoir compris l'amour et qui ajoute même que l'amour est gratuit. Moi je vis l'amour depuis un an et j'avoue que c'est loin d'être gratuit. Il demande beaucoup de renoncement, de don de soi et je m'explique.

Mariée depuis 13 ans à un homme travaillant honnêtement, mais totalement fermé aux autres. En ce sens qu'il se suffit à lui-même, il peut vivre sans amis, sans vie sociale. Pour lui, seul son travail l'intéresse; les enfants et moi sommes des instruments pour lui aider à accomplir celui-ci. Quand je veux sortir, je dois le faire seule ou encore avec les enfants. Lorsqu'il daigne, quatre ou cinq fois par année faire l'amour, ce n'est que de façon vulgaire. En dehors du travail, plus aucune communication possible.

Alors j'attendais deux choses: que les enfants vieillissent ou que la mort me prenne. La vie pour moi c'était comme une veillée plate, je me demandais ce que j'étais venue faire là, j'attendais que ça finisse. Cela jusqu'à l'an passé où j'ai fait la rencontre de Luc. Il m'a appris ce que c'était que l'amour. Comme vous madame, il meuble mes rêves, ma vie. Il m'a montré à aimer mon corps, à m'aimer, il m'a rendue femme. Tout me semble plus facile maintenant. J'ai l'impression que ma vie a des ailes.

Vous dites madame, être restée à 100% fidèle à votre mari. Pour moi la fidélité ce n'est pas que physique. On n'est pas fidèle si on pense toujours à un autre et que son cœur est avec lui. Vous comme bien d'autres semblez condamner inconsciemment celles qui quittent leur mari pour vivre leur amour. Vous disiez dans votre lettre: "Je vais organiser ma vie 'honnêtement' et encore, je n'ai pas 'fauté'!" C'est si facile madame, de régler les problèmes des autres. Non, je ne suis pas séparée et j'ai l'intention de tenir le coup, cela pour mes enfants qui sont encore jeunes. Même si je ne suis pas convaincue qu'ils sont plus heureux ainsi. Mais ils n'ont pas vos préjugés à combattre... Mon but est de leur donner le plus possible, même mes plus belles années. Maintenant que je sais ce que c'est que l'amour, je veux le leur transmettre.

Même si Luc et moi devons nous priver de nous voir pendant des semaines, étant donné que nous ne voulons déranger personne et que notre amour n'est pas égoïste et qu'on ne veut pas le vivre sur le dos des enfants, il n'en reste pas moins que quand on se rencontre, on vit un bonheur intense. Bien sûr, que je changerais mon rôle de maîtresse d'un ou deux soirs par mois pour être celle qui reprise ses chaussettes le soir en l'attendant et qui couche ses enfants. Mais il a fallu que l'on se rencontre 13 ans trop tard. Être une maîtresse, ce n'est pas nécessairement être une "voleuse". Non je n'ai pas volé Luc à sa femme. S'il la trompe, c'est qu'elle n'a pas su le garder auprès d'elle. Elle n'a pas su être sa "maîtresse" en même temps que sa femme et la mère de ses enfants. Je voudrais dire à celles qui ont eu de nombreuses maternités et qui disent que des femmes jeunes plus belles volent leur mari que moi, maintenant à 31 ans, on me dit belle. C'est l'amour qui rend beau, aimez et vous serez aussi jeune et belle.

Depuis cinq ou six ans déjà, mon mari sait, parce que je le lui ai dit que je ne restais avec lui que pour les enfants et que lorsqu'ils seront grands, je partirai. J'aimerais madame que vous me donniez une raison pour ne pas quitter ce mari qui est devenu un étranger et qui n'a jamais su me parler avec les mots que j'aurais pu comprendre. La foi? J'ai la foi et je suis pratiquante. J'ai besoin de Dieu, mais pas du même Dieu que vous. J'ai besoin d'un Dieu d'amour, du Dieu qui permet à des religieuses et à des prêtres de reprendre leur liberté, de se marier et d'être heureux. Quand les enfants sont grands, pourquoi devrions-nous avoir honte de vivre un amour en dehors d'un premier mariage. Pourquoi devrions-nous le vivre en dehors de l'église?

Le mariage et l'ordre sont pourtant deux sacrements. Alors, si Dieu comprend le prêtre qui change de vie, il comprend notre amour. Je suis convaincue dans ma foi que la disproportion entre ma tâche et son accomplissement ne saurait jamais se ramener à zéro.

Maintenant, je vis.

R/ J'ai retranscrit fidèlement votre témoignage aux accents de sincérité émouvants. Je suis certaine que notre correspondante du 11 juin va vouloir engager le dialogue avec vous de même que d'autres lecteurs qui se sentent concernés par ce problème immense vécu par tant de gens. Le courrier leur est ouvert.

Marie-Josée

JACQUELINE: Les divans de velours qui sont habituellement des meubles coûteux nécessitent les traitements de spé-

cialistes en nettoyage. Il vaut la peine de faire exécuter ce travail par des professionnels. Peut-être une de nos lectrices connaît-elle un petit secret maison pour enlever certaines taches causées par l'usage quotidien, nous le publierions avec plaisir.

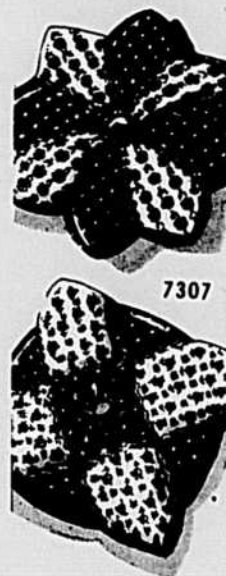
CÉLINE: Comme soeur de la mariée, je vous conseillerais de choisir un tissu et un genre de robe qui correspond en gros à ce que sera la robe de la mariée. Par exemple, si votre soeur porte une robe blanche en coton brodé de style Empire, vous pouvez adopter sensiblement le même genre, en fait de coupe et de tissu, tout en étant plus simple. Vous choisissez une teinte pastelle qui vous va particulièrement, dans les tons de bleu ou de vert. Vous pouvez choisir la robe longue, si elle est simple, vous pouvez ensuite facilement la couper pour vous faire une petite tenue de sortie.

UNE QUI A HÂTE DE SAVOIR: 16 ans, c'est vraiment l'âge pour être obsédée par le souci de l'apparence physique. Vous êtes donc bien normale de vous tracasser pour la supposée maigreur de vos jambes. Mais au fond, c'est votre petite soeur qui a raison: vous vous faites des idées pour rien. Pourquoi avoir honte de porter des robes, alors que vous pouvez être aussi gracieusement féminine avec vos petites jambes que d'autres avec leurs gros mollets? Le charme est affaire de vie, d'allant, de l'étincelle intérieure qui n'a souvent rien à voir avec la régularité des traits ou la perfection des formes. Les petites robes languettes si à la mode dissimuleront partiellement votre angoisse... Faites de la bicyclette. Certains mouvements de gymnastique comme en font les ballerines aident



4933

8-20



7307



4992

12 1/2 - 24 1/2

4933 — Soyez décontractée dans cette tenue estivale. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12, buste 34 prend 3 vgs 1/4 dans le 45 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7307 — Coussins multicolores pour égayer votre vivre. Diamètre de 12 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

4992 — À l'aise pour les jours chauds, dans cette robe de maison et de patio. Demi-tailles: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La taille 14 1/2, buste 37 prend 1 vg 1/4 dans le 60 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPOR- TANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

à affermir et développer les mollets. Voici quelques mouvements qui peuvent aider à galber vos jambes: debout, corps bien droit, mains derrière la nuque, marchez sur la pointe des pieds sans remuer le haut du corps. — Allongée bien à plat sur le sol, jambes bien tendues fléchissez les jambes alternativement, en les rapprochant le plus possible de votre poitrine.

CHEVREAU DE MONT-LAURIER: Je regrette avec vous

toutes ces stupidités dont on entoure parfois les initiations de Chevalier de Colomb. Sous prétexte de rire, on fait subir des traitements plus ou moins dignes aux nouveaux initiés. Ce sont les membres qui devraient agir et protester afin que l'on retrouve un peu plus de bon sens. Que voulez-vous que les prêtres fassent pour faire cesser cela? C'est aux membres eux-mêmes qu'il appartient de redresser ce qui doit l'être.

GRAIN DE SEL: Cette épouse de cultivateur de St-Gabriel de Brandon tient à apporter son grain de sel en marge de l'opinion émise récemment par une correspondante qui signalait "Une qui traie 40 vaches par matin".

"Chère madame, chez moi, un cultivateur c'est quelqu'un qui cultive une terre avec le meilleur de ses talents. Qu'il ait 6 ou 15 vaches et d'autres animaux, même s'il peut prendre quelques heures libres pour aller chercher quelques piastres dehors. C'est un cultivateur, non un "cultivateur".

De même, vous faites erreur à propos des producteurs. Les producteurs qui ont une industrie de 40 ou 60 vaches et plus ne sont pas des cultivateurs. Ils sont des producteurs en industrie laitière. Même l'Union ne s'appelle plus "Union catholique des cultivateurs", mais "Union des producteurs agricoles".

Pour les subsides, ne pensez-vous pas que c'est une insulte envers les producteurs ou les cultivateurs que cette tartine. Si nos gouvernants étaient sérieux pour deux cents, ils s'occuperaient pour écouler d'abord nos produits, avant que d'en importer. Les écouler à un prix raisonnable pour que nous puissions vivre décemment. Nous serions plus satisfaits de nous-mêmes et en somme, plus heureux. Nous n'aurions pas à payer de nos modestes revenus les intermédiaires et l'UPA qui cherchent ensuite à nous quêter une tartine à leur goût."

Patron à 50 sous



ROBE CROCHETÉE AU POINT D'IRLANDE- Robe qui donnera grande allure à vos sorties d'automne. Modèle no P.C.-4832-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot.
Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne, agencement: 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PÉTY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant vèler. Livraison gratuite, frais d'interurbain acceptés, aussi acheteur de troupeaux ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

ACHETEUR - VENDEUR
 De vaches ou de taures saillies ou ouvertes, d'animaux à bœuf, de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang, quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, St-Sylvestre, Cte Nicolet. Tél.: (819) 285-2929 - 285-2040, 285-2322.

TROUPEAU de boucherie à vendre par lots ou en entier. Tél.: (soir ou fin de semaine) (819) 396-5430.

JERSEY: quoique le nombre de cultivateurs diminue, la popularité de la Jersey augmente sans cesse: dû aux profits réalisés par unités nutritives sur la ferme. Liste d'éleveurs fournies gratuitement sur demande. S'adresser à M^{re} CHOINIERE, Publiciste, CLUB JERSEY DU QUÉBEC, C.P. 417, St-Césaire, Itherville.

HEREFORD: enregistrés, plusieurs taureaux primables \$200.00, génisses testées, 1 an et 1/2, EDGAR CHAMPAGNE, St-Patrice, Cte Lothbinière, 596-2770.

TAUREAU CHAROLAIS
 1 taureau pur sang 3/4 Français enregistré et primable. Tél.: (418) 926-3000. JACQUES LÉVESQUE, Ferme Roger Barre et Fils, Ste-Croix de Lotbinière.

TAUREAU CHAROLAIS
 1 taureau pur sang enregistré de 2 ans, très bon sujet, PIERRE PARIS, St-Mathieu, Cte St-Maurice. Tél.: (819) 532-2964.

CHAROLAIS à vendre: taureaux prêts à servir, femelles 3/4 et 7/8, bonnes lignées garanties pleines. Prix intéressants, élevage à gronnières. LOU QUÉSSY (418) 626-9404, C. ARSENAULT (418) 268-3764.

BOVINS DE BOUCHERIE EXOTIQUES À VENDRE

- 78 vaches croisées Charolais x Hereford avec veaux 1/2 Maine-Anjou et Blonde d'Aquitaine ou gestante de taureaux Maine-Anjou et Blonde d'Aquitaine.
- 23 génisses de trois ans croisées Charolais x Hereford avec veaux 1/2 Blonde d'Aquitaine ou gestante d'un taureau Blonde d'Aquitaine.
- 9 génisses 1/2 Limousin de 2 ans avec veaux 1/2 ou gestantes.
- 2 génisses 1/2 Blonde d'Aquitaine saillies.
- 39 génisses 1/2 Maine-Anjou avec veaux 1/2 ou gestantes.

Tél.: jour (418) 889-2114
 Tél.: soir (418) 889-2995
 Adresse:
 C.P. 177, St-Lambert
 Cte Lévis,
 G0S 2W0

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON: GEVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cte L'Assomption, route 48; tél.: ferme de 7 hres à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, pesant de 1,200 lb. à 1,400 lb., vèlent en tout temps, bonnes conditions. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Matane. Tél.: 775-7018.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlent ou devant vèler, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OULMET, 3805 Côte Terrehon, Terrehon, route 29, tél.: 666-8181.

VACHES et taures Holstein vèlent en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, vèlent juillet et août. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs. S'adresser: FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

À VENDRE: taures et vaches de choix vèlent sous peu. Conditions faciles. CLÉMENT CHOINIERE, sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, St-Alphonse-de-Granby. Tél.: (514) 378-1842.

FERME HARLAKA

Excellent choix de vaches, taures et génisses Holstein pur sang et contrôlés par 200 bêtes vèlent en tout temps. Excellente production. Également bâtiment, équipement pour la traite, pipeline, traveuse, réservoir à lait, stalle, etc. NAPOLEON PLANTE, 81 rue Champagne, Lévis. Tél.: (418) 837-3133.

CHAROLAIS

À VENDRE: 1 taureau de 8 mois 750 lb., 7 taures pur sang et 15/16. Age 1 an à 1 an 1/2, père 1/2 Français. BERNARD PILON, 448 rang de l'Annonciation, Oka, Cte Deux-Montagnes. Tél.: 479-6322.

TAUREAU Charolais pur sang, enregistré, 3 ans, très docile, MICHEL COITÉ, 1301 rg St-Joseph, St-Mathieu, Cte St-Maurice. 1 (819) 532-2762.

À VENDRE LIMOUSINS 1/2

- 6 mâles 1/2 Limousins
- Excellents sujets pour troupeau laitier. Ages: de 4 à 10 mois, avec enregistrement. Portneuf, Cte Portneuf

Jour: (418) 286-3321

(418) 286-6148

TAUREAUX 1 an à 2 ans, prêt pour service Herefords pur non enregistrés: Limousin 1/2 enregistrés. (514) 667-0908.

JERSEY: bienvenue au ralliement des jeunes éleveurs de Jersey (exposition de génisses) au terrain de l'exposition à St-Hyacinthe le 12 juillet. Pique-nique provincial le 13 juillet sur la ferme Dominique, Prop. de Guy Poirier de St-Dominique, Cte Bagot. Soyez des nôtres. CLUB JERSEY DU QUÉBEC.

VACHE fraîche et taures vèlent en tout temps. HECTOR DESLIÈRES, 660 Grand boulevard Ouest, St-Bruno. Tél.: (514) 653-2898.

À VENDRE

TAUREAU PUR SANG CHAROLAIS

JOUR: 469-3002
 SOIR: 658-4678.

POUR achat de sujets de haute qualité, adressez-vous à: LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE PORCS ET DE MOUTONS DU QUÉBEC, Georges E. Mayrand, Agr., 226 rue Quintal, Laval-des-Rapides. Tél.: 669-7724 ou à: Ghislain Jobin, Ste-Augustin, Cte Portneuf. Tél.: (418) 878-2315.

REPRODUCTEURS à vendre: truies et verrats Yorkshire et Landrace ainsi que truies hybrides de premier croisement. Tous primés sur l'indice gain-gras. S'adresser: COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY. (514) 378-7981.

CATALOGUE gratuit de 14 pages illustrant des races porcines enregistrées: British Saddleback, English Large Black, Hampshire, Duroc, Tamworth, Berkshire, Chester White, Swedish Landrace, Landrace, Yorkshire, Hybrides tachetés bleus, de tous âges. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

15 TRUIES cochonnant d'ici 1 mois. Tél.: (514) 792-3902.

À VENDRE: 50 truies hybrides Landrace, Yorkshire. GEORGES X. LÉBLANC, Haut-St-Amable, St-Barnabé-Sud, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3821.

À VENDRE: 50 truies hybrides Landrace, Yorkshire. GEORGES X. LÉBLANC, Haut-St-Amable, St-Barnabé-Sud, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3821.

VERRATS et truies Yorkshire et Duroc Jersey enregistrés, classés, prêts pour le service, excellente lignée. ROLLAND NICHOLS, LaPrésentation (St-Hyacinthe), 796-3372.

CHEVRES croisées nubienues, bouc nubien, St-Mathias-de-Rouville. Tél.: (514) 658-4117.

ANIMAUX MORTS

Achetez animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834.

ANIMAUX MORTS

Pour animaux morts appeler

J. YVES COUTURE INC.
SERVICE RAPIDE
 Tél.: Granby 378-8132.

À VENDRE DIVERS

ACHETONS et vendons: sacs neufs et usagés en jute, papier et polypropylène, pour ensilage de grain, patates, carottes, choux, blé d'Inde, oignons, sable, etc. ainsi que casseaux et coffres à fraises, mannes à pommes. ROLLAND CODERRE, St-Germain-de-Granby, Cte Drummond, Qué. (819) 395-4575.

BOIS de char usagé pour construction, planches Enbi 1 x 6 x 9 et 14 pi. de long à \$90.00 le mille m.p. Madrier 1 po. 1/2 x 5" x 9". Prix spécial. H. RIENDEAU, 2761 rue St-Charles, Pointe St-Charles. Tél.: (514) 932-9144.

10,000 boîtes de pommes, à vendre en bonne condition. St-Paul-d'Abbotsford (514) 379-5732.

QUOTA DINDONS

Quota gros dindons intérieur, 2,502 p.c. à bon prix. S'adresser à RENÉ GRONDINES, St-Alban, Cte Portneuf. Tél.: (418) 268-8520.

275 cages à lapin complètes, de compagnie à vendre, 30 x 30. \$15.00 l'unité. (514) 885-3613

ATTENTION CULTIVATEURS

Propriétaires d'étang de ferme, de réserve d'eau, de lac ou de ruisseau.

À VENDRE

TRUITES ARC-EN-CIEL ET MOUCHETTES

Nous vendons à l'unité au 100 et au 1000, toutes les grosseurs et toutes les longueurs.

Quel plaisir de déguster une bonne truite, quand on en a le goût.

Tél.: (819) 879-4320

(819) 828-2258

COMMERCES À VENDRE

À VENDRE: camping et restaurant, route 125 Nord Rawdon, terrain boisé de pins et sapins, rivière, pêche à la truite, plage, douche, toilette à eau, électricité, égout. Le tout bien organisé, peut opérer l'été et l'hiver, face au monte-pente de ski, établi depuis 9 ans. Cause: maladie, prix: \$165,000, à discuter. Informations: SHAMROCK CAMPING (514) 834-6048 Rawdon.

CAUSE: départ, kiosque de fruits et légumes, 24 pi. avec comptoir, réfrigérateur, tracteur Case, 1956 avec machines agricoles, 30 poches d'engrais chimique, propey avec selky. Tél.: (514) 473-5341 ou (514) 625-1435.

COUPLE demandé sur ferme élevage de bouvillons, maison fournie. St-Marc-sur-Richelieu. Tél.: 584-2083.

LAINE à tricoter: Orlon; domestique; laine à tapis; Poly-on. Coton à tisser; lisières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN, GRAIN, PAILLE

ENVIRON 1700 balles de foin debout à vendre très bon prix. Région Joliette. Après 6 heures. Tél.: 671-2773.

100 TONNES de billes de foin, pris sur le champ, pour la fin du mois. (514) 689-0508.

FOIN, luzerne, mil, première coupe 1975, très beau. GEORGES TABAH, 241, 3e rang, Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe. (514) 467-5838.

ENVIRON 5,000 balles de foin debout à vendre. St-Henri, Cte Lévis. Tél.: (418) 882-2571.

HOMMES DEMANDÉS

EMPLOI à l'année, homme avec expérience demandé, pour ferme laitière mécanisée, maison fournie, meublée ou non, très bon salaire, selon compétence. Tél.: (514) 245-3604.

1 MÉCANICIEN et 1 apprenti, environ 27 ans, marié, bon salaire pour hommes qualifiés, vacances et uniforme fournis et payés par la compagnie, travail stable et permanent à Montréal, carte de compétence non requise, logement disponible. Écrire 4845 rue St-Denis. Tél.: (514) 288-0163.

HOMME demandé pour travail à l'année sur ferme laitière à St-Jude, Cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 792-3651.

HOMME marié demandé pour ferme laitière, expérience requise, maison fournie, salaire selon expérience, besoin immédiat. GILLES LABONTÉ, 430 St-Etienne, St-Placide (Deux-Montagnes) (514) 258-2973.

HOMME demandé pour conduire camion et travail de menuiserie, très bon salaire. Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: 478-0957.

CÉLIBATAIRE avec expérience demandé pour travail sur ferme laitière bien mécanisée, nourri, logé, très bon salaire. Tél.: Farnham (514) 293-5795.

ATTENTION CULTIVATEURS

Qui désire se procurer refroidisseur à lait en vrac et machines aratoires usagées de toutes sortes. Donner vos commandes d'avance car le nombre est limité. S'adresser à MARIUS HENAU, 3750 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourde, Cte Joliette, J0K 1K0. Tél.: (514) 759-2300.

À VENDRE réservoir en vrac (bulk tank) reconditionné, tracteurs usagés, machinerie agricole usagée. S'adresser à Ferme Equipment, Joliette. JOCELYN HOULE tél.: (514) 756-8793.

LOOKWOOD combines à patates, souleveuses, boîtes classeuses, ensacheurs automatiques et manuels etc. neufs et usagés, attacheurs automatiques Hamer 10 et 25 lb neufs et usagés, chaînes pour combine à carottes. MACHINERIE DELMONT-GUAY, C.P. 60, Plantagenet, Ontario. Tél.: (613) 673-4802 ou 673-5097, 5300 boul. des Laurentides, Auteuil, Laval tél.: (514) 625-6227.

ATTENTION CULTIVATEURS

À vendre: tracteurs et machines agricoles de toutes sortes. Spécialité: ponts de ferme et fosses septiques de toutes grandeurs. Une visite vous convaincra. PAUL-ÉMILE JETTE, Ste-Scholastique, Cte Deux-Montagnes. Tél.: 258-3984.

ATTENTION cultivateur: avons en stock un choix exceptionnel de machinerie usagée telle que: fourragères de toutes marques motorisées ou trainantes; faucheuses-conditionneuses de toutes marques motorisées ou trainantes; épandeurs à engrais de toutes grandeurs combinés à grains, motorisés ou trainants; presses à foin avec lance-balles de toutes marques; planteurs à blé d'Inde; semoirs à grains; boîtes d'ensilage; souffleurs à silo; compresseurs vacuum de traveuse; 1 force à 3 forces, beau choix de pipelines usagés. De Laval et aussi achat, vente et échange de tracteur usagés toutes grosseurs. Livraison dans toute la province.

CHARTIER & NOËL INC.

Équipement de ferme

571 boul. est, Louiseville
 Tél.: (819) 228-5117 - 228-2759
Abitibi: CLAUDE BOUDREAU
 Palmarolle
 Tél.: (819) 787-2455

COMBINE à patates 2 ans Lockwood Mark 6, en bonne condition, 1 tracteur Massey-Ferguson, 175 diesel, sortie d'huile, cabine, chargeur industriel, 2,000 hres total, 1 arroseuse Technoma 100 gallons, presque neuve. (819) 623-3489 (après 6 hres p.m.)

BASSINS refroidisseurs usagés à vendre ou échanger. S'adresser à CLAUDE AMESSE, 10 St-Joseph, St-Louis-de-Gonzague (514) 371-3125 ou Paul Sauvé, Ste-Anne-de-Presscott, Ontario (613) 674-5545. Entrepôt chez Benoit Brunel, St-Jules, Cte Beauce (418) 397-6636. Vente et Installation.

BULK TANKS

Distributeur, Vente, échange, installation. DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: FERNAND LEFEBVRE, Cap Santé, Cte Portneuf. Tél.: (819) 285-0199.

À VENDRE réservoir en vrac (bulk tank) capacité 45 bidons, en parfaite condition. S'adresser. Tél.: (514) 258-2924.

AVONS une très grande quantité de pneus neufs et usagés de différentes marques et grandeurs pour tracteur de ferme et industriel. Prix spéciaux. S'adresser LOUIDA PAYERIE INC. R.R. 4, Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

NOUVEAU S.H.P. scie à chaîne Pioneer, huileur automatique \$150.00. Corde à balle \$20.00 la balle. CLIFFORD WILLIAMS, 2 milles à l'est de Hemmingford, chemin Brownly. Tél.: 247-2583. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m.

BATTEUSE Ford, table à grain, nez à maïs, 4 rangs, 467-4115.

À VENDRE: presse à foin Allis-Chalmers et 1 Inter 46; monte-balles 28 pi; râtelier Solei; moulin à foin; prise de force, conditionneur à foin; herse à pacage 16 pi; herse à roulettes 24 et 28; 2 semoirs à blé d'Inde, 2 rangs Massey-Harris et Oliver 2 pelles à tracteur avec bucket 2 pop-up. U. PALIN, 478-1311.

FOURRAGÈRES Dion, 6 ou 8 couteaux avec barre de faux, attachement andains et blé d'Inde, simple et double. Souffleur et ensileur Dion, bonne condition, prix à discuter. 3824 Côte des Saints Mirabel, deux Monts, 258-3748.

PRESSE à foin à la broche International 440, 2 ans d'usage. Tél.: (514) 347-7123.

TRACTEURS: Massey-Ferguson 65, 165, 175 avec pelle industrielle; épandeur d'engrais 205 minots; wagons neufs, pneus larges, 9 tonnes \$600.00, sans pneu 6 tonnes \$300.00; boîte d'ensilage New-Holland; fourragères 717 avec faux, tête à foin et blé d'Inde; réservoir en vrac 400 gallons. MARCEL LALIBERTÉ, St-Isidore, Dorchester, 646-5267.

TRACTEUR Oliver 1850 avec pelle et cabine. Appeler après 6 heures. Mr. LAURENT MARCIL, 3538 Grande Ligne, Chambly, Qué. J3L 4A7. 348-3176.

À VENDRE: Backhoe (pépinière) Arps modèle 728 attelage 3 points presque neuf. Tél.: (819) 394-2289.

MOISSONNEUSE batteuse Oliver 25 combinées, andaineuse Case 950 motorisée en parfaite condition. Prendrait arrangement pour faucheuse conditionneuse. Tél.: (819) 358-2570.

CONDITIONNEUR à foin automotrice New-Holland, 9 pieds de coupe, parfaite condition. Réservoir à lait W.C. Woods, 600 gallons. Tracteur John Deere 10-10 chenille avec chargeur, reconditionné à neuf. GÉRALD PELLETIER, Lac Baker, N.B. Tél.: (506) 992-2356.

RÉSERVOIR en vrac (bulk tank) à vendre. Dairi-Kool, capacité 450 gallons, en bonne condition. LÉOPOLD LAUZON, R.R. 2, Lachute. Tél.: (514) 562-4610.

À VENDRE: récolteuse à maïs New-Idea, 2 rangs; nids de poules, paniers pour ramasser les oeufs, classeuse d'oeufs, éleveuses au gaz propane. Upton Tél.: (514) 549-4935.

COMBINE automotrice, modèle K, Allis-Chalmers avec table à grain, 10 pieds, battu que 30 arpents. ROLLAND CHARLEBOIS, R.R. 2, Lachute. Tél.: 562-2562.

TRACTEUR Oliver 1355 diesel; charrette Oliver 344, 4 versoirs hydraulique; charrette Hydreen 3 versoirs hydraulique; conditionneur à foin Oliver. Tél.: 788-2494.

À VENDRE: monte-balles sur champ New-Holland Smoker \$150.00; remorque à deux roues avec cotés \$50.00 et l'anneau à foin Fisher \$150.00. Tél.: (514) 346-3336.

FOURRAGÈRE Allis-Chalmers no 780, équipée, nez à blé d'Inde, barre de faux, ramasseuse d'andains, en très bon état. 478-1537.

RÉSERVOIR à purin de 1500 gallons, 1 an d'usage. LÉONARD PAQUETTE, Compton, Cte Compton. Tél.: (819) 837-2635.

À VENDRE: tracteur Int. Farmall 756 au gaz, 1,100 heures; tracteur Ford 3,000 diesel, 1,600 heures; presse à foin Ford; épandeur à fumier NH 160 minots, 3 vis; râtelier de côté Ford. Toute cette machinerie est comme neuve. GEORGES HASENBERGER, 484 Ruisseau St-Louis O. Marieville, Qué. Tél.: (514) 466-3386.

TRAINEAU automatique pour 6 balles avec moteur, en bon état. REAL PAQUETTE, St-Hermas, (Deux-Montagnes) (514) 258-2614.

COMBINE à patates, 1 rang, Gray-Snyder, \$1,000.00, remorque à billots \$200.00, 61 rang Ste-Anne-Ouest, St-Etienne (Lévis) (418) 832-6944.

CAMION Dodge 70, 4 vitesses, 4 roues motrices avec ou sans hydraulique, peinture neuve. Aussi sarrazin et paille. Tél.: (514) 764-3210.

CONVOYEUR à grain, 36 pi. de long sur roues P.T., réfrigérateur à fruit et légumes 12 x 12, 8 pi. de haut, la grosse unité, presque neuve. (514) 478-2478.

RÉSERVOIR en vrac John Wood capacité 2,600 lb en très bonne condition. Cause: Trop petit. GILLES PROVOST, St-Antoine-sur-Richelieu, 787-5773.

INTERNATEUR Surge, 15,000 watts. DENIS CARON, St-Hermas. Tél.: (514) 258-4490.

À VENDRE: séchoir à grain continu M-C capacité 150 minots heure, en parfaite condition. Tél.: (418) 354-7743.

PRESSE à foin International 46 à corde, râtelier fleur Inter 35 hydraulique. ANDRÉ RIOPEL, 1440 Gran-Côteau, L'Épiphanie 588-2806.

VIDEUR à silo 14 x 16 de marque Patz, 3 mois d'usage seulement. Cause: abandon. Tracteur Ford 8N avec roxel et stabilisateur, charrette et cultivateur. Tél.: (514) 473-4231.

À VENDRE: moulinage Mix-Mill 5 forces, 6 compartiments avec médicamenteur 10 mois d'usage. 1 vis à grain 6 pouces 20 pieds \$75.00, 1 boîte à grain de compagnie \$250.00, 1 charrette 3 socs Cockshutt \$100.00, 1 fourche à billots pour tracteur \$100.00. RICHARD AREL. Tél.: 226-3311.

À VENDRE: 1 soigneur de poulailler usagé, longueur 165 pi., 2 étages, 1 autre de 87 pi., presque neuf, 2 étages, prix à discuter. S'adresser à CHARLES PROVOST, 194 rang St-Philippe, St-Jacques-le-mineur.

MAISON de campagne à vendre, style canadien, grand terrain boisé, 5 milles de St-Eustache, 3 milles de Mirabel. Tél.: (514) 473-9460.

MAISON de campagne 8 pièces en brique fini moderne avec garage et étable sur 2 arpents de terrain situé 3e rang, Ste-Hélène-de-Chester, Cte Arthabaska. Tél.: (418) 453-2236.

A BON MARCHÉ: surplus d'élevateur à grain en moule 7 à 9% de protéine. (514) 792-3902.

ON DEMANDÉ

LAPINS

Acheteurs lapins vivants de 5 à 7 livres. Ramassons jusqu'à 150 milles de St-Polycarpe. ABATTOIR NICOLE DE L'ULVO, St-Polycarpe, Cte Soulange. Tél.: (514) 265-3466.

JEEP: Serais intéressé à acheter Jeep avec ou sans moteur ou ferais échange pour Volkswagen 1970. Ecrire ou téléphoner à: J. LACROIX, 3453 St-Bruno, Shawinigan-Est. (819) 539-9450.

ACHÈTERAIS génisses Holstein croisées ou pur sang dans région Beauharnois ou aux environs. JEAN-PIERRE VINET, St-Louis-de-Gonzague. 371-0067.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour et démarrés, oisons, cannetons, faisans, dindonneaux, chapons White Rock de 3 semaines, poulettes plus âgées, de tous âges. Catalogue gratuit illustré. TWEDDLE CHICKS Ferguson, Ontario.

SERVICES

ATTENTION cultivateurs nous faisons le ménage d'étable au complet, balayons, désinfectons et blanchissons avec stock pour les mouches. J. LANDRY (514) 469-2560.

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
 - Finitions intérieures uniques
 - Rapidité d'érection
 - Facilité de rehaussement
 - Sécurité maximale
 - Apparence inégalée
- C.P. 61 Granby, Cte Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
&
C.P. 2199 St-Romuald, Cte Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

SILOS

SILO ACIER GALVANISÉ
SILO ACIER INOXYDABLE
SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo à grain avec système d'aération. Silo à grain avec système d'aération. Silo à grain avec système d'aération.

Service d'un ingénieur

Agronomie

ODILON LEBRUN

& FILS INC.

Distributeur

Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie

Maskinongé, P.Q.

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS
16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUE. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

POUR À VENDRE

POULAILLER avec quota de 18,900 pi de gros poulets et 7,488 pi de poulets à griller, en bonne condition, très propre. Vendrait avec ou sans la maison. Wickham (819) 398-6425 (le soir).

TERRES 43 arpents, 4 arpents terre noire et 39 cultivable, 23 rang Comtant Sherrington. 454-9242 (après 6 heures).

FERME d'élevage d'animaux à bœuf de race avec bâtisse moderne et mécanisée avec ou sans roulant. Située entre Québec et Trois-Rivières. Tél.: 878-2278.

BELOEIL: fermes 90 arpents, très bien bâties à vendre avec ou sans roulant. Cause: Santé. (514) 467-3290 (acheteur sérieux seulement).

BELLE grande ferme 500 acres à vendre, très bien mécanisée, 80 vaches laitières avec quota de lait de 750,000 lb, 120 têtes, salle de traite, garage de réparation, 2 maisons neuves, chauffage à eau chaude; fromagerie, 1 comptoir où on détaille tout le produit de la ferme; ce comptoir a acquis une clientèle immense; très avantageux pour une famille avec grands garçons ou associés. Cause de vente: pas de relève. Inutile d'écrire si pas d'argent suffisant pour être accepté au prêt agricole. Tél.: (819) 828-2491.

ENVIRONS Sherbrooke: excellent choix fermes laitières, troupeaux Holsteins, machinerie parfaite condition. Revenus \$100,00 à \$250,00 par jour. Prix \$115,000 à \$245,000. SHERBROOKE TRUST COURTIER 1 (819) 563-4017, REJEAN LAPIERRE, conseiller en immobilier (819) 864-4155, Hugh S. Rose, conseiller en immobilier (819) 567-4251.

FERME à vendre 4 milles nouvel aéroport Mirabel, 120 arpents, bon égoûtage, bâtisses en bonne condition. St-Placide. Tél.: (514) 537-3991.

TERRAIN à vendre, superficie de 14 arpents, borne par une rivière à 4 milles de la Baie Missisquoi. Tél.: (514) 244-8823.

FERME laitière à vendre 175 arpents dont 160 en culture, 70 drainés, 15 arpents en bois, 40 bêtes à cornes, bâtisses modernes avec ou sans roulant, St-Stanislas-de-Kostka, Cte Beauharnois 1 (514) 373-6799.

ST-EUSTACHE: ferme 140 arpents environ, bien située, entre 2 aéroports, bonne pour grosse culture, jardinage, cèdres, rivières, ruisseau coulant à l'année, maison rénoverée dernièrement toutes commodités; étable, remises, avec ou sans roulant. (515) 473-3045.

LA PRÉSENTATION, Cte St-Hyacinthe: ferme laitière 50 vaches laitières, 2 maisons tout équipées, bon terrain, U. Bernier, 678-8060, 248-3792, après 7h. p.m. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

WICKHAM: ferme laitière avec 67 bêtes dont 49 laitières, bonne maison 7 pièces, étable neuve, machinerie complète, G. Huberdeau 678-8060, 398-6423. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

ST-DAVID: ferme de 233 acres avec 50 vaches laitières, machinerie complète, maison 8 pièces, très propre. G. Huberdeau 678-8060, 398-6423. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

PIERREVILLE: ferme de 277 acres toutes en bled d'Inde, 2 porcheries, 1 de 1400 pores avec système de purin sous la battise, 1 porcherie 2 étages capacité de 800 pores, silo pour maïs humide avec mixeur, maison 7 pièces. G. Huberdeau 678-8060, 398-6423. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

HEMMINGFORD: ferme d'élevage 560 arpents, bâtiments de construction récente, machinerie presque neuve. (photo MLS) Clément Larivière 348-6831. 658-8635. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

BROMONT: (ville olympique) ferme de 75 acres, site merveilleux idéal pour celui ou ceux qui cherchent la tranquillité loin de tous les bruits, maison de campagne, 6 pièces, étable équipée, grande bâtisse construite il y a une dizaine d'années, pouvant accommoder une centaine de personnes, près de l'étable, grange, lac de source, enfin un vrai domaine, avis aux intéressés (photo MLS) Marie-Paule Lizotte 871-8754. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

STE-MARTINE: maison de rêve, style canadien avec foyer, sur bord de lac, 5 arpents avec grange, étable et cheu, 15 milles de Montréal, excellent pour professionnel. Tél.: (514) 427-3577.

SAVREVOIS: grande ferme laitière, 155 arpents, d'une qualité et d'une apparence exceptionnelle, troupeau d'excellente qualité, équipement moderne, en plus commerce de grain et d'animaux, camion avec permis de transport, licence L, très belle organisation, ça vaut le coût. (Photo MLS) Clarisse ou Henri Denicourt 871-8754. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

CANTONS DE L'EST: vous cherchez ferme ou propriété de campagne? Venez me voir, faites votre choix. J'ai la propriété qui vous convient au prix qui vous convient. 858-2274. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

STE-BARBE: ferme laitière, 165 arpents, 110 bêtes à cornes, roulant silo, pipeline, exclusif. Paul Reaume 678-8060 ou 691-1330. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

FERMES

De 50 à 350 arpents avec ou sans roulant
RENE HADE
C.P. 430 Ville Lasalle
H8R 3V4
Tél.: 455-3375
363-1460

FERME AVEC CHEPTEL À VENDRE

Ferme de 650 acres à 15 milles au sud du pont de Québec, cheptel: bovins de boucherie de 200 têtes, cheptel: porcins 200 têtes, très bien équipé au point de vue bâtisses et machinerie, directement du propriétaire.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

(case 84)
515 Ave Riger
Montréal
H2L 2P2

TERRES avec roulant, troupeaux 60 têtes Angus, maison neuve (2 ans). JEAN FRANCE DESSUREAULT, R.R. 2, La Reine, Abitibi Ouest, ou 7597 La Reine.

TERRES DEMANDÉES

JE SUIS acheteur d'une belle érablière ou terre avec belle érablière. Fournir informations écrites, endroit, superficie, nombre d'entailles, équipement, prix. S'adresser à Y. DESROCHERS, 3200 Chambois, Trois-Rivières O. 88Y 3M8.

ACHAT ET VENTE

Pour acheter ou vendre une ferme dans la région de Nicolet, Yamaska, Richelieu, Drummond, Bois-Franc, St-Hyacinthe etc... Avons acheteurs sérieux (européen) pour ferme complète. 50 laitières et plus ou terre pour culture industrielle aussi ferme moyenne et petite maison de campagne, commerce de tous genres etc... Inf. V. Denoncourt. Tél.: 1 (514) 784-2248. FIDUCIE DU QUÉBEC et Caisse populaire.

JE cherche une terre rayon 30 milles de Québec. Tél.: 527-6213. CLAUDE GRÉGOIRE, 65 Marie-Incarnation, Québec 8.

ACHÈTERAIS terre sans bâtiment, sablonneuse, cours d'eau, une partie boisée, paieraies de \$7,000 à \$8,000. Tél.: (514) 381-4335 (après 6 heures).

POUR clients européens: besoin fermes céréalières, 500 arpents et plus. Pascal Goulon 866-6827. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER, 300 Sicard, Ste-Thérèse.

AVONS clients sérieux locaux et européens pour bonne ferme avec roulant, 50 laitières ou plus, environ 75 milles de Montréal, aussi ferme grande culture, renseignez-vous sur nos services uniques. Raymonde Jubinville, 678-8060, 677-4745. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER, service agricole.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord
Tél.: (819) 344-2440

AVONS BESOIN DE FERMES

de 150 à 300 arpents et plus avec ou sans roulant situées dans un rayon de 60 milles maximum de Montréal.
RENE HADE
C.P. 430, Ville LaSalle
H8R 3V4

ENCANS PUBLICS

ENCAN
Samedi, le 5 juillet 1975
à 1 h p.m. précise
CHEZ GERMAIN BERNARD
rang Emileville, ST-PIE, BAGOT.

SERA VENDU: un troupeau de 44 truies de qualité dont quelques-unes avec leurs portées, 2 mâles bons pour le service.

MACHINERIE: 1 tracteur Massey-Ferguson no 180 avec cabine à neige, barrage de roues et servo-direction, 1600 heures d'ouvrage; 1 tracteur Massey-Ferguson no 65 à gaz, grandes roues, servo-direction, barrage de roues, multi-power avec houeuseur s'installant au centre; 1 tracteur Farmall no 140 permettant d'installer un houeuseur au centre, une piocheuse ou un épandeur; 1 voiture deux roues; 1 charrette Massey-Ferguson 4 roues, 16 po. 3 points; 1 herse à ressorts Massey-Ferguson semi-portée 16-30 avec peigne arrière; 1 herse à ressorts 3 panneaux; 1 herse à finir 12 pi. 3 points; 1 niveleuse 1 lame à neige s'installant en avant du tracteur; 2 épandeurs: 1 New-Idea no 206, 100 minots; 1 Int. 175 minots, neuf; 2 voitures à foins avec plate-formes; 1 voiture d'arrosage; 1 fileur Massey-Ferguson; 1 fileur à bled d'Inde; 1 moto-neige Bombardier Olympique 18 forces; 1 soudeuse électrique; 1 soudeuse à oxygène; 1 scie mécanique Homelite; 1 bane de scie, 2 paires de chaînes à tracteur; 1 pompe à eau avec réservoir; 1 hangar 15-30; 50 châtis de couches; 1 tas de ferraille et beaucoup d'articles de hangar.

Information ou demande de crédit.

PAUL BERNARD & ASSOCIÉS

Encanteur
St-Pie de Bagot
Tél.: (514) 772-2451

ENCAN
Samedi, le 5 juillet 1975
à 12:30 p.m.
chez
M. ISIDORE BIBEAU

No 91, rang Petit Chenail à YAMASKA, Cte Richelieu

SERONT VENDUS: un troupeau de 18 vaches à lait de choix HOLSTEIN plusieurs fraîche vaches.

MACHINERIE: Traveuse DeLaval 2 chaudières, installation pour 20 vaches; réservoir en vrac Steinhof, capacité 26 bidons; tracteur Massey-Ferguson, no 50, à gaz; charrette Massey-Ferguson, 3 roues; herse à rouleaux, Cockshutt, 28 disques; trainante; herse à finir, 12 pieds de large; semoir à grain, 13 disques; épandeur d'engrais New-Idea, no 206, 100 minots; charrette à rigole, att. 3 pts; presse New-Holland, no 168; râtelier fileur New-Holland, semi porté; faucheuse Massey-Ferguson à courroie, 7 pieds; voiture double sur pneus genre dunky, 20 pieds de long, 7 pieds de large; 3 voitures doubles sur pneus; monte-balles 22 pieds avec moteur; remorque; chargeuse arrière pour tracteur; niveleuse; balance; traîneaux double et simple; stock du hangar. Beaucoup d'autres articles trop nombreux pour être énumérés ici.

LA TERRE EST À VENDRE, bien située, bien bâtie, pour informations, s'adresser à

MARCEL LAMBERT

Encanteur licencié
Tél.: (819) 395-4409
St-Germain, Cte Drummond



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



J'EN PARLE ENCORE

L'été est maigre, grêle, presque squelettique. À la télévision s'entend. Il est vrai qu'il faut presque masochiste pour se coller à son appareil quand il fait 30°, les programmeurs le savent. Alors, ils donnent des reprises. Des reprises de reprises, à croire qu'on va finir par manquer de trou à boucher.

Tout ce que Radio-Canada a pu produire de mieux semble-t-il pour nous divertir c'est cette pitoyable Rosa dans laquelle se sont fourvoyés d'excellents acteurs. On prétend maintenant que c'est la publicité qui a manqué. On nous annonçait une série hilarante, alors qu'on aurait dû plutôt annoncer une série satirique. Alors si c'est ça de la satire, ça tire pas grand-chose. J'aime autant de la niaiserie simple que de la niaiserie prétentieuse. Actuellement Rosa, c'est du sous-Symphorien.

Comme j'ai peu à me mettre et vous mettre sous la dent, je veux parler encore des spectacles donnés sur le Mont-Royal la semaine dernière, le soir de la St-Jean. Tout d'abord rétrospective de la soirée des femmes. Une présentation comme on n'en a pas vu beaucoup, avec d'excellents moments. Des temps très forts, avec Jacqueline Barrette et son inimitable personnage béant de candeur. "Gisèle", une Dominique Michel émouvante dans son "C'est-y d'valeur", une Denise Pelletier remarquable autant dans son authenticité que dans ses interprétations. On a parlé jolai, on a parlé cru. Louise Forestier a mené le bal en grande, avec toute sa fougue et son allant. On peut regretter que maintenant on ose parler des choses auxquelles il était même interdit de penser, il n'y a pas encore si longtemps. Des gens auront été choqués de ce que l'on ose parler ainsi du ventre et des organes des femmes. Pourtant, c'est quelque chose de pas mal important dans la vie, dans la vie des femmes en particulier. Le fait que l'on en parle beaucoup et avec ostentation peut avoir son petit côté provocateur, mais c'est sans doute par un effet de balancier, on va loin pour revenir au centre.

ENCAN

de cochons
le 5 juillet à 1 heure p.m.
Sur la ferme de L. ANN DAGG
STE-AGNÈS-DE-DUNDEE
Cte Huntingdon

SERA VENDU: 50 femelles Yorkshire et Hampshire, 5 verrats; 2 pur sang Hampshire, 1 pur sang Yorkshire, 1 pur sang Landrace, 1 hybride. Toutes les femelles auront des petits à partir de la date de l'encan jusqu'à 2 mois. Tout ce troupeau est de très haute qualité et en très bonne santé. Tous ces animaux sont en bas de 2 ans ½.

Rafraîchissement seront servis.
Condition: comptant.

CLAUDE QUENNEVILLE

encanteur bilingue
St-Agnès-de-Dundee
(514) 264-2221

À VOUS TOUS CULTIVATEURS

Pour la vente par encan de votre troupeau de bêtes croisées ou pur sang, votre roulant et ferme ou pour toutes autres choses, je suis entièrement à votre disposition, hâtez-vous de prendre contact avec moi, je suis acheteur de roulant de ferme: pour une estimation gratuite et sans obligation de votre part, communiquer avec FERNAND BEAUCHAMP, encanteur licencié, R.R. 2, Lachute, Cte Argenteuil. Tél.: (514) 537-3702.

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1975, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra. Il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GÉO-STÉPHANIE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

FERMES DEMANDÉES

Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulant, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU

ENCANTEUR LICENCIÉ
Tél.: (819) 362-7674
Commerçant de terres et roulant
R.R. 2 Plessisville.

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETTON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, Cte MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION: messieurs qui voulez vendre votre roulant de machinerie ou d'animaux. Tél.: 792-3269. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, St-Barnabé-Sud.

POUR tous genres d'encans dans les Cantons de l'Est ou ailleurs. REJEAN LEHOUX, encanteur licencié bilingue, 215 Bernard, Cowansville 263-3180.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan: je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE - Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ENCANTEUR

Vous qui désirez faire encan de troupeaux, de roulant de ferme, de boutique de forge, de ménage de maison, liquidation de magasin, etc. Adressez-vous à des Experts: COLBERT & FRÈRE INC. Ste-Georgette, Cte Nicolet. GOX 250. Tél.: 297-2711, 297-2420. Encanteur licencié.

Si vous désirez faire tous genres d'encan. Appelez-moi, et je me ferai un plaisir de vous servir. ROBERT LABOISSIERE, St-Denis-sur-Richelieu, 787-3198.

JE SUIS toujours à la disposition du public pour tout genre d'encan, ma devise: bien vous servir. Appelez dès maintenant pour réserver votre date. MARCEL CUSON, encanteur licencié, St-Antoine-sur-Richelieu, 787-5430.

CULTIVATEURS

Nous sommes à votre disposition pour tous genres d'encan, aussi nous sommes acheteurs de troupeaux et de roulant de ferme. Information RICHARD BERNIER, encanteur licencié, (819) 364-2368. Princeville, Cte Arthabaska ou à MARTIN ROY, Laurierville (819) 365-4552.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? privément ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 2050 Brébeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bur.: (514) 527-3066.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencié bilingue, LAURIERVILLE, Cte MÉGANTIC. Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIERVILLE.

JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encan et acheteur de terres avec roulant. J'ai toujours de belles fermes à vous offrir toutes grandes. JULES GRIMARD, Encanteur licencié, Cte Richelieu. Tél.: (819) 344-2227, Ham-Nord. Cte Richelieu.

J'OFFRE mes services pour tout genre d'encans, particulièrement aux cultivateurs. Aussi acheteur de terres, roulant, commerces, coupes de bois, partout au Québec. ALAIN DEBLOIS, encanteur licencié, 120 rue Prévoist, Ste-Claire, Dorchester. (418) 883-3653.

Ouverture de nouveaux services de main-d'œuvre agricole

Dans le cadre des ententes intervenues entre la corporation "Le Service de la main-d'œuvre agricole de l'UPA" et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du Canada, nous annonçons l'ouverture de 3 nouveaux Services de main-d'œuvre agricole (S.M.A.C.)—

— Bas St-Laurent
— Laurentides
— Saguenay-Lac-St-Jean

Ces services sont installés dans les bureaux des fédérations régionales de l'UPA.

Ils ont pour principale fonction de venir en aide aux producteurs agricoles qui ont besoin de main-d'œuvre, et aux travailleurs agricoles qui sont à la recherche d'un emploi.

À l'heure actuelle, il en existe dans 10 fédérations régionales de l'UPA, dont la liste suit:

LE SERVICE DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE DE L'UPA S.M.A. ouverts au 15 juin 1975

NOM	DIRECTEURS	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Bas St-Laurent	Jean-Louis LEPAGE	47 est, rue St-Jean Baptiste Rimouski	(418) 723-2424
Côte-du-Sud	André THÉBERGE	Cité Rimouski, Qué. 1,208, 6e Avenue La Pocatière	(418) 856-3044
Les Laurentides	Germain ROBERT	Cité Kamouraska, Qué. 37, rue St-Eustache	472-4070
Nicolet	Jean-Marc LAVIGNE	Cité Deux-Montagnes, Qué. 79, Place 21 mars Nicolet	(819) 293-5838
Québec E.N.O.	Gilles RENAUD	Cité Nicolet, Qué. 1,787, boul. Hamel Ville Duberger	(418) 683-1781
Québec-Sud	Marcel GIGUÈRE	Québec, Qué. 318, 27e rue St-Georges Est	(418) 228-5588
Saguenay Lac St-Jean	André GAGNON	Cité Beauce, Qué. 242, rue Riverin Chicoutimi	(418) 549-7353
Sherbrooke	Clément LANOUE	Cité Chicoutimi, Qué. 4,300, boul. Bourque Rock Forest — Sherbrooke	(819) 567-8905
St-Hyacinthe	Reynald GAUVIN	Cité Sherbrooke, Qué. 1,775, rue Des Cascades, St-Hyacinthe	(514) 774-9154
St-Jean Valleyfield	Robert DAGENAIS	Cité St-Hyacinthe, Qué. 133, rue Notre-Dame St-Rémi	454-2382
		Cité Napierville, Qué.	

Revenu agricole fixé par arbitrage en Norvège

Le nouveau projet de loi 44 sur la stabilisation des revenus agricoles comporte un certain nombre de lacunes, du point de vue de l'UPA. Par exemple, il ne prévoit aucun mécanisme d'arbitrage. On sera peut-être intéressé de prendre connaissance d'un extrait de "Fipa Nouvelles", qui fait part de l'expérience de la Norvège en la matière:

"Cette année, lors de la révision de l'Accord Agricole, le gouvernement norvégien et les syndicats agricoles n'ont pas réussi à s'entendre sur l'augmentation souhaitable du revenu agricole net pour la période biennale allant de juillet 1974 à juin 1976. Se fondant sur les relèvements de salaires obtenus dans les autres secteurs et sur la hausse prévisible des coûts de production agricoles, les syndicats agricoles avaient demandé un accroissement du revenu agricole net de l'ordre de 620 millions de couronnes norvégiennes pour 1974/75 et de 450 millions pour 1975/76. Le gouvernement n'en ayant proposé que 350 et 250 respectivement, les syndicats ont jugé inutile de poursuivre

la négociation sur la base de chiffres aussi bas. C'est le Parlement qui a alors décidé de soumettre le différend à une cour d'arbitrage obligatoire. Afin de manifester leur refus de la politique officielle en matière de revenu agricole, les syndicats d'agriculteurs ont demandé à ceux-ci de suspendre leurs livraisons pendant trois jours, mouvement qui a été suivi à près de 100 pour cent.

Pour les agriculteurs, la décision du tribunal a été assez décevante, mais elle a force de loi pour les deux parties. Il a été statué que le revenu agricole net devrait progresser de 430 millions de couronnes en 1974/75 et de 300 millions en 1975/76.

Sur la base de ces chiffres, le gouvernement et les syndicats se sont ensuite mis d'accord quant à l'ajustement des prix et des subventions nécessaires pour assurer la progression visée.

Le nouvel accord agricole stipule que l'ajustement du revenu agricole net se fera aussi en fonction de l'évolution des coûts de production et de l'indice du coût de la vie pendant les deux périodes considérées.

Exemption...

suite de la page 8

Équipement de refroidissement, de réfrigération
Éviers
Fils conducteurs
Filtres à eau
Fosses septiques
Fusils à peinture
Machines à creuser des puits ou des trous
Machines à souder
Malaxeurs à béton
Masques, respirateurs

Troisième lecture

Assurance-stabilisation

L'assemblée nationale a adopté en troisième lecture le projet de loi-cadre sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles. Les grandes lignes du Bill 44, rappelons-le, ont fait l'objet d'une nouvelle élaborée dans notre dernière édition du 25 juin, en page 5.

Un amendement notable a été apporté à la version définitive de la législation. Il s'agit de la contribution gouvernementale au financement de l'assurance-stabilisation qui est majorée de 50% aux deux tiers, l'autre tiers constituant la part de l'agriculteur.

Saviez-vous que.....

● la production porcine absorbe 40% des moulées finies vendues par les meuneries du Québec. Les moulées pour le troupeau laitier et les moulées pour les volailles se partagent la différence avec un pourcentage égal de 30%.

● Les moulées laitières intéressent surtout les petites meuneries puisqu'elles entrent dans une proportion de plus de 50% dans leurs chiffres de vente. Cette proportion tombe à 10% dans le cas des grandes entreprises. Celles-ci préfèrent produire des aliments pour les volailles et plus particulièrement pour les poulets de grill (44% de leur vente). La production de la moulée pour les porcs est surtout le fait des entreprises de taille moyenne (48% de leur total de vente).

● Les compagnies de moulées refilent 14% de leurs produits à leurs propres troupeaux et 17% à des éleveurs liés à elles par contrat. Les ventes directes aux éleveurs non liés par contrat représentent donc 66,3% des moulées distribuées par les meuneries au Québec.

● Les contrats d'élevage demeurent l'affaire des grandes meuneries. On note en effet qu'en 1970, 2% des moulées préparées par les petites meuneries servait à cette fin alors que 37% de celles distribuées par les grandes entreprises remplissaient le même rôle.

● Dans l'ensemble, les petits producteurs préfèrent s'adresser aux petites meuneries et les gros aux grandes entreprises.

● Le salaire moyen d'une heure d'un ouvrier permet d'acheter aujourd'hui 9% plus de lait qu'en 1964, 15% plus de boeuf, 30% plus de pain, 46% plus de farine et 82% plus de pommes de terre. Autrement dit, en 1964, un ouvrier pouvait avec une heure de salaire acheter 8 pintes de lait ou 34 livres de pommes de terre. En 1975, il peut obtenir 9 pintes de lait ou 62 livres de pommes de terre.

● Les abattages de porcs au Canada ont diminué de 13.3% de janvier à la fin de mai 1975 comparativement à la même période de l'année dernière. Dans l'Ouest, la réduction est de 27% atteignant même 41.3% en Saskatchewan. Dans l'Est, elle n'a été que de 2.3%, le Québec augmentant ses ventes et l'Ontario les réduisant de 9%. La production américaine de son côté est à la baisse de 7%.

● 25% des terres cultivées aux États-Unis produisent en vue de l'exportation. Au début des années '50, ce pourcentage ne s'établissait qu'à 10%.

Matériel de soudure
Matériel pour combattre les incendies
Mobiliers de bureau
Moteurs stationnaires de toute nature sauf lorsque pièces de rechange de biens exemptés
Palettes pour la manutention de produits (***)

Perceuses
Pompes à eau
Réservoirs à carburants
Sableuses
Scies circulaires, portatives ou à table
Scies à chaîne (*)
Souffleuses à neige autres qu'à prise de force de tracteur
Systèmes de nettoyage à pression
Tablettes de toute nature
Tarières autres qu'à prise de force de tracteur
Toiles
Tondeuses à gazon autres qu'à prise de force de tracteur (****)
Tours à bois ou à métal
Ventilateurs

Tous les matériaux de construction et les articles de quincaillerie sont taxables.

(*) Sauf dans le cas d'un agriculteur qui exploite son boisé.

(**) Sauf lorsque faisant partie d'un système complet de récolte et d'emballage intégré aux machines ou instruments aratoires.

(***) "Palettes" est parfois utilisé pour désigner des contenants. Voir "Contenants" sous la rubrique "Équipement et matériel divers pour la ferme".

(****) Un agriculteur qui fait la culture du gazon peut acquérir tout type de tondeuse à gazon sans payer la taxe.

D) TRACTEURS

Les tracteurs à pneumatiques ou à chenilles et les machines agricoles automotrices ainsi que leurs cabines sont exemptés.

Toutefois, les tracteurs à usages spécifiques tels que les chariots élévateurs à fourche et les tracteurs à remorquer ne sont pas exemptés.

E) VÉHICULES À TRACTION ANIMALE

Tous les véhicules à traction animale ainsi que tous les autres véhicules non motorisés tels que wagons, voitures, chariots, remorques pour les animaux ou pour la manutention des produits de la ferme sont exemptés.

Toutefois, les véhicules suivants ne bénéficient pas de l'exemption:

Autobus
Automobiles
Autoneiges et motoneiges
Avions
Bateaux
Camions de tous genres
Canots
Débusqueuses (*)
Familiales
Hélicoptères
Hovercraft
Motocyclettes
Remorques de camping
Remorques domestiques
Scooters

(*) Sauf dans le cas d'un agriculteur qui exploite son boisé.

F) PIÈCES DE RECHANGE

Seules sont exemptées les pièces de rechange pour les outils, les instruments aratoires, les outillages de ferme, les tracteurs et les véhicules exemptés.

Les matériaux achetés en vue d'être transformés en pièces de rechange ne sont pas des pièces de rechange et ne sont pas exemptés.

Les huiles, graisses et antigels sont taxables.

G) CHEVAUX, HARNAIS, BESTIAUX

Tous les animaux de trait et tous les animaux acquis aux fins d'élevage et les harnais sont exemptés.

H) FILS MÉTALLIQUES OU TREILLIS POUR CLÔTURES

Les fils métalliques ou treillis de tous genres ne sont exemptés que s'ils sont achetés en vue d'en faire une clôture.

Ils sont taxables lorsqu'ils sont destinés à tout autre usage.

Les piquets de clôture, les clôtures à neige sont taxables.

Vente d'écoulement Domak — Hereford sans cornes

Le samedi 2 août à 1 h. p.m., à BARRIE, Ontario.
Un mille au sud de la ville, sur la route 27.

67 lots de lignées Justamere, 20 vaches de l'Ouest.
TAUREAUX DE TROUPEAU: Justamere Apex Bigshot
Justamere R.C.K. 181C

Toutes les femelles, pleines ou non, et les veaux de 1975 sont issus de ces taureaux.

Renseignements:

Art Bennett
SAWYERVILLE (Québec)
Encanteur

Cyril G. Cook
R.R. 5
BARRIE (Ontario)
Directeur de la vente

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 26 juin 1975

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)	
moins de 4 lb	65¢-66¢
4 lb et moins de 5	68¢
5 lb et moins de 6	73¢
6 lb et plus	74¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	nil
6 lb et plus	61¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	72¢
10 lb et moins de 16	75¢
16 lb et plus	68¢
Canards	89¢-92¢

Semaine se terminant
le 5 juillet 1975

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	33½¢
5 lb et moins de 6	33½¢
6 lb et moins de 7	33½¢
7 lb et plus	36¼¢

POULES

Moins de 5 lb	.06¢
5 lb et moins de 6	.06¢
6 lb et moins de 7	.06¢
7 lb et plus	.21¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	38¼¢
12 lb et moins de 20	39¼¢
20 lb et plus	38½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
30 juin 1975

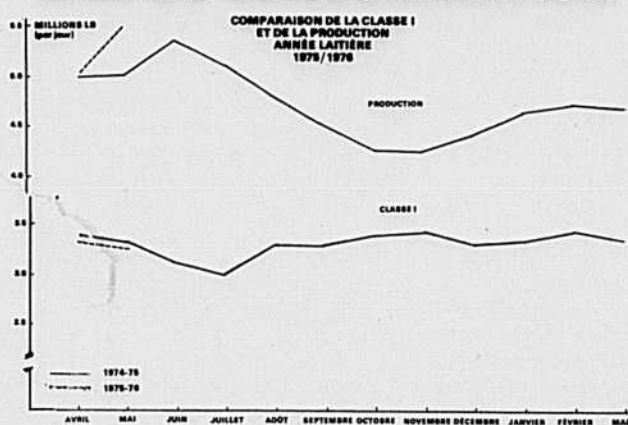
Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	57¢	71¢
A-Gros	53¢	67¢
A-Moyens	43¢	56¢
A-Petits	31¢	45¢
A-Pee-Wee	14¢	35¢
En vrac		.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION



Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 28 juin 1975
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, \$1.02, 93, \$1.03.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.07.4 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., \$1.03.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 58¢ à 66¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail 39½ à 42¢.

Poudre de lait de beurre, animal 39¢ à 40¢. Poudre de lait de beurre comestible 41¢ à 45¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, 25½¢. Pulvérisation, 11¢ à 16¢. Procédé rouleaux, bétail 07¢ à 08¢. Lait évaporé, caisse 48/16 \$15.95.

Judi, le 26 juin 1975

Prix du fromage: blanc \$1.06, coloré \$1.06.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
Lundi, le 30 juin 1975

FRUITS

FRAISES: 5.00 - 6.00/12 caisses d'une chopine.
POMMES: Jaunes et Rouges Délicieuses 7.50 - 8.00/boîte de verger, McIntosh 4.00 - 4.50/boîte de verger, Cortland 4.00 - 4.25/boîte de verger.

LÉGUMES

ASPERGES: 15.00 - 16.00/30 lb.
BETTERAVES: 2.50/douz. de paquets.
CHOUX: Verts 3.00/16, Rouges 3.50/16.
CHOUX CHINOIS: 4.25 - 4.50/12.
CHOUX-FLEURS: 6.00/12.
CIBOULETTE: 1.50/douz. de paquets.
CONCOMBRES: de serre, sans pépin 5.00 - 5.50/12, ordinaires 4.50/24 ou 15.00 pour 6 douzaines.
COURGES: Zucchini 5.00/20 lb.
ÉCHALOTTES: 1.00 - 1.25/douz. de paquets.
ÉPINARDS: 3.50/12 cellos de 10 oz ou 3.00 le boisseau.
LAITUE: Frisée 2.00 - 2.25/24, Boston et Romaine 3.00/16, Chicorée 3.50/16, Iceberg 3.50/18.
MENTHE: 2.00/douz. de paquets.
POIS: Verts 7.50/50 lb.
RABIOLES: 1.00/12.
RADIS: 2.75/3 douz de paquets, 4.25 - 4.50/30 cellos de 6 oz.
TOMATES: de serre 6.50 7.00/8 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 3.90 - 4.00/50 lb, 2.05 - 2.10/25 lb, 0.85 - 0.90/10 lb, N.-B. 3.25 - 3.40/50 lb, 1.75 - 1.80/25 lb, 0.70 - 0.73/10 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

FÊTE — FERMÉ

BOUVILLONS

A-1-2
B'S
Commcl

TAURES

Commcl

VACHES

D-1-2
D-3
D-4

TAUREAUX

VEAUX DE LAIT

Bons
Ventes jusqu'à ..
Moyens
Communs
De remplacement

AGNEAUX

Bons
Communs
Légers

MOUTONS

Bons
Communs

PROVENDES

27 juin	3.27½	5.45	2.28	4.75	1.62½	4.77
26 juin	3.24	5.40	2.28	4.75	1.62¼	4.77
25 juin	3.29¼	5.49	2.31¼	4.82	1.62¼	4.77
24 juin	3.30	5.50	2.31½	4.83	1.62	4.76

Source: Office canadien des Provenides.

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraissement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transp. : depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 30 juin 1975

LA SEMAINE DERNIÈRE
Prix payés à Toronto

Porcs	70.55-72.50
moyenne	71.21
Truies	51.71-54.05
moyenne	53.35

Prix payés en Ontario

Porcs	69.50-73.50
moyenne	70.91
Truies	51.75-54.05
moyenne	53.10

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

ENQUÊTE sur les encans de ferme

MM. Daniel Rivest, étudiant en agro-économie à l'Université Laval et Claude-Antoine Delbos, agronome, étudiant en aménagement à Laval sont actuellement en train de parcourir les différentes régions de la Province afin de faire remplir des questionnaires touchant une enquête sur les encans de ferme. Sous la direction du service d'Études et de Recherches de l'UPA, MM. Rivest et Delbos veulent établir auprès de 200 personnes, tant vendeurs qu'acheteurs, pourquoi on procède ainsi aux encans, l'utilisation que l'on fait des sols, etc. Il va sans dire que tous les renseignements recueillis sont strictement confidentiels et ne peuvent servir qu'aux fins de l'enquête.

La dernière année aura été bien peu de ce qu'on aurait voulu qu'elle fut. Elle aura été pour le secteur des engrais chimiques ce qu'elle fut en définitive pour l'agriculture québécoise: une période extrêmement difficile.

Dans son rapport à la 19e réunion annuelle de l'association "Les Engrais Chimiques du Québec Inc.", le directeur technique Maurice Hardy dresse un bilan des derniers mois où les approvisionnements furent parfois irréguliers et où les prix ont subi de nouvelles hausses. Deux grèves ont affecté des usines québécoises d'engrais chimiques en même temps qu'on a éprouvé de la difficulté à s'approvisionner en matière première. Depuis trois mois, cependant, la situation s'est normalisée et les agriculteurs n'ont pas manqué d'engrais ce printemps.

À court terme, il semble bien que l'industrie n'aura plus à déplorer de nouvelles pénuries de matières premières. La demande, estime-t-on, continuera d'être constante, même en période de récession. Malgré toutes les difficultés, on anticipe que les ventes d'engrais chimiques en 1975 atteindront sensiblement le volume record de quelque 356,033 tonnes enregistrées l'an dernier.

À plus long terme, cependant, si on examine le marché international des fertilisants, on craint que les besoins ne pourront jamais être entièrement respectés. Non seulement on a peine à trouver les capitaux et les ingénieurs pour construire, développer et opérer de nouveaux centres d'extraction et de production de la matière première, mais les gouvernements s'efforcent par tous les moyens de rendre de plus en plus difficiles tels développements, ajoute le rapport. On déplore par exemple que les exploitations minières soient soumises aux rationnements de l'énergie et aux exigences de la protection de l'environnement comme d'autres industries. Face aux besoins alimentaires qui s'affirment de plus en plus, la priorité dont elles devraient profiter est oubliée et dans nos pays développés, cette priorité est transférée aux industries lourdes, aux circuits de transport, aux services publics qui, non seulement passent avant l'agriculture, mais ne lui doivent aucune protection. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, un expert américain a expliqué aux membres de l'association québécoise qu'il faut s'attendre à de nouvelles fluctuations dans les prix et les approvisionnements au cours des prochaines années.

M. Hardy a d'autre part parlé de l'actuel engouement des citoyens pour

l'agriculture, de ces "coureux de macadam" qui désirent "revenir aux sources". Les Engrais chimiques du Québec n'entendent pas consacrer temps et énergie avec ceux qui s'amusent mais préfèrent travailler avec ceux qui vivent de l'agriculture. À l'instar des producteurs, l'industrie a vécu les heures difficiles d'un ajustement aux méthodes modernes, les nouvelles exigences du

veau record l'an dernier dans le domaine des engrais comme dans la plupart des autres secteurs de l'économie. Le coût des matières premières a presque doublé et le coût d'opération a augmenté de 10% à 20%. Si on ajoute à cela les taux d'intérêt bancaire prohibitifs, on obtient un portrait assez précis de la situation. L'industrie constate évidemment que les mêmes problèmes

Une année difficile dans le secteur des engrais chimiques

capital, les coûts de transformation d'un marché éparpillé et exigeant. De même, l'industrie a connu les avatars d'un marché où l'offre et la demande règnent en maître absolu.

Récoltes 1975

Si on réfère aux ventes d'engrais chimiques et de semences et aux nombreux commentaires recueillis auprès des agriculteurs, il appert qu'on aura semé en 1975 plus de blé que jamais, beaucoup de maïs encore alors que la luzerne s'avère d'une qualité exceptionnelle.

Les granges s'étaient vidées. Il faut maintenant les remplir pour l'hiver, en plus de refaire des surplus qui ont été écoulés. Un agriculteur se sent mal à l'aise quand il sait qu'il n'aura pas trop de foin. Ces réserves sont nécessaires en cas de mauvaise récolte. Et c'est là, explique le rapport, que la fertilisation des prairies reprendra du poil de la bête que le maïs lui avait enlevé il y a quelques années et que la luzerne continuait depuis à lui enlever. Détail encourageant, par ailleurs, la luzerne revient plus forte et plus belle que jamais. Cette année de reprise sera suffisante à elle seule, semble-t-il, pour recharger les batteries des amateurs de luzerne de la plaine de Montréal. Depuis 1972, la batterie résistait tant bien que mal, mais elle aurait peut-être manqué si de nouveaux dommages avaient été enregistrés ce printemps.

L'Association des Engrais Chimiques du Québec insiste sur l'importance de se coller à la réalité de l'agriculture et réalise depuis fort longtemps "que le Québec est une province de verdure dont il faut à tout prix conserver la qualité".

Inflation

Le taux d'inflation a atteint un ni-

existent chez ses clients agriculteurs. L'Association se réjouit cependant à l'idée que certaines institutions financières commencent à traiter les producteurs agricoles comme des hommes d'affaires, ce qui facilite d'autant les possibilités de crédit pour l'achat de la matière première.

Syndicalisme agricole

Et le syndicalisme agricole dans tout

NOMINATION chez les Éleveurs de bovins canadiens



Roland NICHOLS

La Société des Éleveurs de bovins canadiens annonce la nomination de M. Roland Nichols, La Présentation (St-Hyacinthe) au poste de président. M. Nichols possède une expérience de plusieurs années comme éleveur et exposant de bovins canadiens. Il est aussi membre de plusieurs organismes agricoles.

Production laitière

En mars dernier, la production du fromage cheddar au Québec est brusquement tombée à 80% de ce qu'elle était un an plus tôt qu'elle augmentait de 9.5% dans les autres provinces. Par contre, la production du beurre est à 145% du niveau de 1974 au Québec même si le reste du Canada accusait une baisse de production de plus de 8%. Les chiffres sont encore plus significatifs au niveau des stocks alors que les réserves québécoises de beurre de fabrique s'avèrent deux fois supérieures à celles de l'année 1974.

ça? M. Paul Couture, président général de l'UPA est venu entretenir les membres de l'Association sur la nature, les politiques et l'orientation de l'organisme professionnels qui regroupe l'ensemble des agriculteurs québécois.

Substantiellement, M. Couture a rappelé la nature bien particulière du syndicalisme agricole qui représente des entrepreneurs et qui s'oriente à partir des directives de ses membres, à la base. À l'UPA, on s'occupe d'abord de toutes les politiques qui se rattachent à l'homme, a souligné le président.

Le conférencier a fait valoir que les exploitants agricoles sont en affaires, comme les autres, sont des hommes fiers qui ne demandent pas la charité à personne. "Nous sommes d'accord avec les objectifs d'une productivité accrue mais à la condition de pouvoir en profiter nous aussi", d'ajouter M. Couture.

Le président de l'UPA a aussi parlé de mise en marché, de contingentement, de zonage, de stabilisation des prix, en somme de toutes les grandes questions qui préoccupent les agriculteurs québécois.

Fourrages et ensilages dans la production du bœuf

Compte tenu de la demande croissante de grains pour l'alimentation humaine et de l'augmentation de leur coût, l'agriculteur se doit de tirer le maximum de ses pâturages et prairies.

Quatre moyens sont à retenir pour parvenir à cette fin: compléter l'ensilage d'herbe ou le foin par un ensilage à haute teneur énergétique; considérer pâturages et prairies comme des cultures et leur donner tous les soins qu'ils requièrent; avoir un équilibre entre la quantité de viande à l'acre et le nombre de têtes à garder; intensifier la recherche dans l'exploitation de naissance.

C'est bien comme chez nous

L'hebdomadaire français *La Terre de chez nous* (lancé il y a 27 ans) publie dans son édition du 31 mai dernier un texte qui aurait pu paraître dans son homonyme québécois.

"En 20 ans, le nombre d'exploitants agricoles a diminué de moitié. Les causes de cet exode sont bien connues: dégradation constante du revenu agricole, aggravation des conditions de vie des agriculteurs..."

En l'absence de garantie et d'indexation du prix de ses produits sur les coûts de production: engrais, matériels, services, etc., l'agriculteur n'a pas eu d'autres issues pour maintenir son revenu et compenser la baisse de ses marges, que produire toujours plus et plus vite, en sachant bien que cette productivité provoque à son tour une baisse aussi rapide du prix de ses produits; et la taille moyenne des troupeaux augmente, augmente... ceci au détriment des conditions de vie..."

Les agriculteurs veulent défendre leur revenu par d'autres voies que cette course à la productivité qui fait d'eux des producteurs sans possibilité de formation, de réflexion, de loisirs, de culture..."

Le combat parallèle à la défense du revenu, c'est le combat pour une certaine qualité de vie..."



UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Assurances Tanguay Inc.

4489 PAPINEAU - MONTRÉAL - TÉL.: 527-4161